



Eurofound

# Programme de travail annuel 2014



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Contexte politique</b>	<b>3</b>
<b>Activités d’Eurofound en 2014</b>	<b>5</b>
<b>Communication des informations et organisation de débats et d’échanges</b>	<b>11</b>
<b>Ressources</b>	<b>15</b>
<b>Contrôle et évaluation</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 1 – Descriptions des projets</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 2 – Registre des risques 2014</b>	<b>65</b>



# Introduction

L'année 2014 est la deuxième année de mise en œuvre du programme quadriennal 2013-2016 d'Eurofound, intitulé *De la crise à la relance: des politiques mieux éclairées pour une Europe compétitive et juste*. La stratégie pluriannuelle établie dans le programme quadriennal offre à Eurofound un cadre clair pour le développement de ses programmes annuels. Le programme quadriennal décrit le contexte politique dans lequel opère l'Agence et définit la mission de l'organisation et ses principaux secteurs d'expertise. Il identifie quatre domaines politiques prioritaires<sup>1</sup>, pour lesquels Eurofound fournira en temps opportun des informations de haute qualité et politiquement pertinentes afin de contribuer à établir des politiques mieux éclairées. C'est l'objectif stratégique de l'Agence pour la période 2013 – 2016.

Les activités proposées dans le programme annuel de 2014 visent à contribuer à la réalisation de cet objectif stratégique. Elles sont conformes aux engagements pris dans le cadre du programme quadriennal et tiennent compte du contexte organisationnel et politique spécifique à l'année 2014. Bon nombre d'activités lancées en 2013 étaient destinées à être poursuivies ou complétées par des projets de suivi en 2014. En outre, plusieurs nouveaux projets débiteront cette année-là. Le programme de travail de 2014 tient également compte des étapes et méthodes de travail utilisées dans le cadre des activités phares d'Eurofound, des enquêtes européennes et des observatoires, ce qui suppose l'affectation de ressources à chaque programme annuel.

---

<sup>1</sup> Les quatre domaines politiques prioritaires sont: 1) la participation accrue au marché du travail et la lutte contre le chômage par la création d'emplois, l'amélioration du fonctionnement des marchés du travail et la promotion de l'intégration; 2) l'amélioration des conditions de travail pour un travail durable tout au long de la vie; 3) le développement des relations industrielles pour garantir des solutions équitables et productives adaptées à l'évolution politique; 4) l'amélioration du niveau de vie et la promotion de la cohésion sociale face aux disparités économiques et aux inégalités sociales.



# Contexte politique

Le programme de travail 2013 - 2016 d'Eurofound décrit un double défi pour l'Union européenne et les États membres: surmonter la crise tout en poursuivant l'ambition à moyen terme de progresser vers la réalisation d'une Europe compétitive et juste. Pour 2014, les principaux paramètres du contexte politique, définis dans le programme quadriennal, ne changent pas; ils constituent toujours un cadre valide; seule une mise à jour restreinte intégrant les récents développements est nécessaire.

Bien que les efforts déployés pour maîtriser la crise financière aient produit certains résultats - les marchés financiers sont plus calmes et les outils européens visant à gérer la crise de la dette souveraine et l'instabilité financière sont plus efficaces - l'Union européenne est loin des objectifs qu'elle s'était fixés lorsqu'elle a adopté la stratégie sur la croissance européenne - Europe 2020 - en 2010.

Dans certains cas, les réformes et politiques introduites dans les États membres n'ont pas encore débouché sur une croissance stable et un meilleur taux d'emploi. D'aucuns s'inquiètent de l'effet des coupes budgétaires, des changements aux niveaux de la fiscalité et des prestations sociales et des réductions salariales sur la demande intérieure et l'emploi. La situation sociale demeure critique dans plusieurs États membres. Le problème du chômage reste, avec l'inactivité économique, le défi le plus important, en particulier de par son impact sur les jeunes.

La crise a eu des répercussions sur le niveau de vie des citoyens européens, et les études réalisées par Eurofound confirment que les difficultés varient selon les États membres, ainsi que selon les régions au sein d'un même État membre. Les résultats de l'enquête européenne sur la qualité de vie menée par Eurofound indiquent une détérioration de la situation matérielle des Européens ainsi qu'une baisse de leur optimisme et de leur confiance dans les institutions. L'insatisfaction des citoyens, les manifestations et les résultats des élections dans certains États membres révèlent une baisse croissante du soutien à l'égard de l'intégration européenne.

La crise a également intensifié le problème démographique déjà présent dans la majorité des États membres. Les taux nets d'immigration en provenance de pays tiers ont diminué et, selon l'analyse de la Commission européenne,<sup>2</sup> la crise a également eu une incidence sur les taux de fécondité au sein de l'UE. Compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie, le problème de la gestion de l'allongement de la durée de la vie active prend de plus en plus d'importance. Les questions relatives à la mobilité des travailleurs au sein de l'UE font également l'objet d'une attention croissante, d'autant plus que les restrictions à l'accès aux marchés du travail imposées aux citoyens roumains et bulgares seront levées le 1er janvier 2014, à l'expiration de la période de transition de sept ans.

La coordination des politiques budgétaires au sein de la zone euro s'étant éteinte, la dimension sociale de l'Union économique et monétaire est en cours de discussion. Dans sa communication d'octobre 2013 intitulée «Renforcer la dimension sociale de l'Union économique et monétaire», la Commission se joint au Conseil pour demander un meilleur suivi des défis en matière sociale et d'emploi, au moyen d'indicateurs adéquats, afin de renforcer les aspects sociaux de l'Union économique et monétaire.

L'Europe compte sur le dialogue et la coopération entre les principaux acteurs du marché du travail ainsi que sur leur engagement à trouver des solutions pour poursuivre le développement du modèle social européen. Les changements au niveau de la gouvernance économique européenne ont également une incidence sur le dialogue social national et la participation des partenaires sociaux au semestre européen, et les programmes de réformes nationaux sont en cours d'examen.

---

<sup>2</sup> *Revue trimestrielle sur l'emploi et la situation sociale dans l'UE*, mars 2013.

La stratégie européenne de croissance - Europe 2020 - a été approfondie afin d'aider les États membres à réemprunter le chemin de la croissance inclusive. Le rôle de la politique sociale dans une relance durable en Europe est mis en évidence dans le paquet Investissement social, lancé par la Commission européenne début 2013. Cette feuille de route, qui complète le paquet Emploi 2012 et le paquet Emploi des jeunes, vise à aider les États membres à utiliser plus efficacement leur budget de politique sociale en encourageant l'usage des bonnes pratiques et en fournissant des conseils sur l'investissement social. Eurofound continuera d'appuyer la mise en œuvre de ces initiatives et d'autres initiatives par le biais de ses activités en 2014.



# Activités d’Eurofound en 2014

Le programme de travail 2014 d’Eurofound sera axé sur l’apport de connaissances qui contribueront à résorber la crise sociale et de l’emploi en Europe.

Concernant l’emploi, l’Agence continuera de fournir des informations sur les changements qui affectent actuellement la structure de l’emploi. En appui aux politiques de lutte contre le chômage, elle centrera ses activités sur la création d’emplois dans les PME et sur les initiatives en faveur des jeunes. S’agissant des personnes actives, elle concentrera essentiellement ses travaux sur les conditions de travail durables tout au long de la vie active et sur les pratiques des entreprises améliorant tant les conditions de travail que les performances de l’entreprise.

La crise sociale que subissent bon nombre d’États membres est étroitement liée aux restrictions budgétaires. Les services publics feront l’objet d’une attention toute particulière, des études étant menées pour examiner de quelles façons la crise affecte leur accès, leur qualité et leur efficacité et identifier dans quels domaines et de quelles façons ils sont parvenus à s’adapter au double défi d’un accroissement de la demande de services et d’une réduction des ressources. Ces questions orienteront les recherches sur divers services spécifiques et sur les prestations sociales. Une utilisation intelligente des rares fonds publics implique d’atteindre le juste équilibre entre la satisfaction des besoins immédiats et l’investissement à long terme. Par la communication de chiffres illustrant le coût de l’inaction, l’Agence vise à appuyer les initiatives politiques nécessitant un investissement social à long terme.

Eurofound examinera ces questions particulièrement importantes dans le contexte de l’année 2014 ainsi que d’autres engagements à long terme pris dans le cadre de son programme quadriennal. Les enquêtes européennes et les observatoires continueront de former la base des travaux de l’Agence. Celle-ci a pour objectif de fournir en temps opportun des informations de haute qualité et politiquement pertinentes afin de contribuer à des politiques mieux éclairées dans les quatre domaines de priorité recensés dans sa stratégie pluriannuelle et examinés ci-après.

## **1. Participation accrue au marché du travail et lutte contre le chômage par la création d’emplois, l’amélioration du fonctionnement des marchés du travail et la promotion de l’intégration**

Le chômage étant le principal défi à relever dans l’Union européenne, il est crucial pour les décideurs de disposer d’informations sur l’évolution des marchés du travail. Par le biais de l’Observatoire européen du changement (EMCC), Eurofound continuera d’analyser les vecteurs du changement sur les marchés du travail et de surveiller les stratégies d’adaptation des entreprises et l’évolution de la structure de l’emploi. Deux outils de surveillance sont utilisés pour faciliter cette tâche. L’Observatoire européen de l’emploi (EJM) continuera de fournir des statistiques sur le type d’emplois créés et supprimés du point de vue du salaire, de la qualité non pécuniaire des emplois et du niveau d’études des travailleurs. Les décideurs disposeront ainsi d’une image claire des types d’emplois sur le déclin, en expansion ou en stagnation. À cette analyse des déplacements d’emplois s’ajoutera une analyse des transitions sur le marché du travail et de la mobilité professionnelle des travailleurs sur le marché du travail, qui visera à identifier les possibilités d’emplois pour les nouveaux entrants et les types d’emplois de débutant offrant de bonnes perspectives d’évolution. L’outil de veille sur les restructurations d’entreprises (ERM), qui surveille les pertes et créations d’emplois annoncées dues à des restructurations, continuera de fournir des données sur les restructurations et d’expliquer, via ses bases de données, comment les restructurations sont gérées et réglementées. Les décideurs ont accès à des informations actualisées et validées sur les instruments de soutien, la législation et, à compter de 2014, les études de cas décrivant les pratiques innovantes au niveau de l’entreprise.

Une reprise génératrice d’emplois n’est possible qu’en présence d’une volonté des entreprises de créer des emplois, d’un environnement favorable et de conditions cadres propices à la création d’emplois. Les petites et moyennes entreprises ont fait montre d’une résistance relativement élevée en termes de pertes d’emplois durant la crise. Il est absolument vital d’optimiser leur potentiel de création d’emplois. Eurofound s’appuiera sur d’anciennes constatations pour examiner les caractéristiques de la croissance des PME et identifier les obstacles et les incitants à la création d’emplois au sein de ces

entreprises. De nouvelles formes d'emploi peuvent également être génératrices de nouveaux postes, et Eurofound poursuivra ses enquêtes sur des formes de relations de travail innovantes spécifiques identifiées dans le projet 2013 qui a cartographié ces relations, ainsi que sur les conditions de travail et les questions réglementaires connexes. Une autre solution à la création d'emplois est le soutien à l'entrepreneuriat comme alternative au statut d'employé. Les mesures de soutien à la création d'entreprises s'inscrivent dans le cadre de politiques actives en matière d'emploi dans la plupart des États membres. Eurofound se penchera sur les évaluations de ces mesures, tout particulièrement en ce qui concerne la création d'entreprises par des jeunes, dans le cadre de son engagement à analyser certaines réformes spécifiques du marché du travail ayant un impact positif sur l'emploi. Ces travaux feront suite à l'enquête sur les jeunes entrepreneurs entamée en 2013 et ses résultats devraient orienter la mise en œuvre des programmes de garanties pour les jeunes.

La participation du plus grand nombre à la vie active est reconnue comme étant indispensable à une croissance durable et inclusive en Europe. Le paquet Investissement social met en lumière le rôle de la participation des femmes dans la réalisation de cet objectif et appelle à l'adoption de mesures visant à augmenter les taux d'emploi des femmes. Les effets économiques d'une faible participation des femmes au marché du travail seront examinés, de même que les politiques promouvant l'emploi des femmes, ajoutant ainsi une nouvelle dimension au large éventail d'études réalisées par Eurofound sur les marchés du travail inclusifs, l'équilibre vie professionnelle - vie privée et d'autres domaines apparentés.

Les services publics pour l'emploi facilitent le fonctionnement des marchés du travail. Ils jouent un rôle clé dans les politiques d'activation destinées à faciliter les transitions sur le marché du travail. Compte tenu de la diversité des modes de recherche d'emploi et du défi que pose l'emploi de manière générale, leur tâche est difficile. La Commission européenne a dès lors présenté une proposition de décision sur le renforcement de la coopération entre les services publics pour l'emploi, avec pour objectif de faciliter l'apprentissage mutuel par une analyse comparative fondée sur des éléments fiables. Eurofound contribuera à cet exercice et appuiera l'élaboration de méthodes et d'indicateurs pour l'évaluation de la performance de ces services. L'Agence examinera aussi les transitions du chômage vers l'emploi, et plus spécifiquement les taux de transition dans les groupes plus faibles, tels que les jeunes et les étrangers peu qualifiés, ce qui aidera à contextualiser les résultats de l'analyse comparative pour les services publics pour l'emploi.

## **2. Amélioration des conditions de travail pour un travail durable tout au long de la vie**

L'environnement de travail joue un rôle central dans l'accroissement du potentiel des travailleurs. De bonnes conditions de travail sont également synonymes d'un taux de participation élevé. La collecte d'informations sur l'évolution des conditions de travail demeure une priorité pour Eurofound, la question la plus importante étant de savoir si elles favorisent l'insertion sur le marché du travail d'une population en âge de travailler de plus en plus diversifiée et contribuent au succès des entreprises et à la croissance économique.

L'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) a fourni des éléments concrets sur les conditions de travail et leur évolution depuis 1991. Sa sixième édition est en cours de préparation et en 2014, le questionnaire sera finalisé et d'autres travaux préparatoires seront entrepris en vue de la réalisation d'activités sur le terrain en 2015. L'extension de la portée géographique de l'enquête, qui devrait permettre une comparaison des évolutions des conditions de travail au-delà de l'UE, est envisagée en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT). L'observatoire intégré sur les relations industrielles et les conditions de travail d'Eurofound - l'Observatoire européen de la vie active - assurera, dès 2014, la surveillance des diverses évolutions et montrera comment la législation, la négociation et les politiques et pratiques relatives aux lieux de travail influent sur la vie professionnelle. Ses rapports incluront des informations sur les contextes nationaux ainsi que des données provenant d'études nationales quantitatives et qualitatives.

Deux composantes des conditions de travail revêtent un intérêt particulier et font l'objet d'un suivi, d'une analyse et de recommandations dans le cadre du semestre européen: la rémunération et le temps de travail. Toutes deux sont liées à

l'adaptation aux circonstances économiques fluctuantes et sont surveillées par Eurofound depuis de nombreuses années. À la suite d'un examen en 2013 de l'évolution des salaires au cours de la dernière décennie, Eurofound analysera, en 2014, l'évolution du temps de travail depuis l'année 2000, en s'appuyant sur sa collecte permanente de données dans ce domaine ainsi que sur d'autres sources de données pertinentes. La période de référence comprenant des périodes de croissance et des périodes de récession, cette analyse fournira des informations sur les évolutions du temps de travail dans un contexte économique en mutation. Entamée en 2013, elle sera complétée par un examen de la distribution des salaires avant et après la crise. La comparaison de différents secteurs permettra d'identifier les raisons potentielles de changements dans ce domaine. Eurofound évaluera dans quelle mesure ces changements sont liés, entre autres facteurs, à une hausse du chômage ou à des mutations dans l'économie internationale (ouverture aux échanges) ou dans la productivité.

Les éléments qui contribuent à la durabilité de l'emploi tout au long de la vie professionnelle conservent leur importance à la lumière des défis démographiques auxquels est confrontée l'Europe. L'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des évolutions en termes de fécondité et d'immigration a intensifié ce défi durant la crise. Eurofound poursuivra ses travaux dans ce domaine sur la base d'un cadre développé en 2013 décrivant les éléments à prendre en considération pour garantir un emploi et une plus grande durabilité de l'emploi à un plus grand nombre de personnes issues des divers groupes de la population d'Europe en âge de travailler. Elle identifiera des exemples de politiques nationales dans divers États membres qui abordent les différentes dimensions du travail durable mises en lumière par le cadre conceptuel et examinera dans quelle mesure et de quelles façons elles sont combinées pour produire une stratégie intégrée de promotion du travail durable. D'autres projets cibleront des groupes spécifiques. Les travaux sur la pertinence d'un bilan mi-carrière et de la mobilité interne pour une durabilité accrue de l'emploi se poursuivront. L'accent sera placé sur les pratiques des entreprises qui encouragent les travailleurs à changer d'emploi ou de fonction afin d'allonger leur vie active et qui leur donnent les moyens d'y parvenir. Dans le contexte de travaux commencés en 2013 sur la base de données de l'EWCS en vue de recenser les professions qui cumulent de multiples inconvénients, Eurofound identifiera la façon dont les conditions de travail peuvent être améliorées pour les travailleurs de ces secteurs. Cet examen portera notamment sur les travailleurs peu qualifiés.

La reprise génératrice d'emplois vers laquelle tend l'Europe repose sur la présence d'entreprises compétitives possédant un potentiel d'innovation et d'expansion. En 2014, Eurofound utilisera des données de la troisième édition de l'enquête européenne sur les entreprises (ECS) (2013) pour examiner la façon dont les pratiques en matière d'organisation du travail, de gestion des ressources humaines, de participation des travailleurs et de dialogue social influent sur la performance et l'innovation des entreprises. Deux analyses distinctes, l'une sur l'organisation du travail et l'innovation sur le lieu de travail, l'autre sur la participation directe et indirecte des travailleurs, permettront d'identifier les situations «gagnant-gagnant» combinant avec succès des mesures favorables à la productivité et de bonnes conditions de travail. Tandis que les données issues de l'ECS fourniront des informations sur la prévalence des pratiques dans les domaines couverts par l'enquête, des entretiens approfondis dans certaines entreprises sélectionnées ayant participé à l'enquête offriront l'occasion d'examiner en détail ces pratiques, les motivations qui sont à l'origine de leur introduction et les résultats tels que les perçoivent les différentes parties.

Sur la base de la communication de 2012 de la Commission européenne intitulée «La stratégie de l'UE en vue de l'éradication de la traite des êtres humains pour la période 2012-2016», Eurofound a été invitée à soutenir la mise en œuvre de cette initiative européenne. En 2014, elle fournira donc des informations sur la manière dont les agences de travail intérimaire et les intermédiaires, tels que les agences de recrutement, traitent cette question. Elle recensera les réglementations qui s'appliquent spécifiquement au recrutement des travailleurs étrangers dans les États membres, et en particulier les systèmes de délivrance des permis. Le projet dressera également la liste des initiatives pertinentes des

partenaires sociaux visant à prévenir la traite des êtres humains.

### **3. Développement des relations industrielles pour garantir des solutions équitables et productives adaptées à l'évolution politique**

Eurofound continuera de surveiller les tendances et évolutions en matière de relations industrielles et de noter la façon dont les partenaires sociaux abordent les défis actuels et futurs en vue de trouver des solutions. Les principales évolutions seront étudiées par l'Observatoire européen de la vie active. Eurofound observe et rend compte de manière systématique de l'évolution des relations industrielles depuis 1997. Cette base de connaissances unique sera exploitée, en 2014, pour produire une vue d'ensemble de l'évolution des relations industrielles au fil du temps. L'accent sera essentiellement placé sur les négociations collectives, les changements au niveau du soutien législatif, l'impact de ces négociations et leurs résultats (autres que ceux liés à la rémunération et au temps de travail), les tendances vers la centralisation ou la décentralisation des négociations et les nouveaux thèmes traités. Sur cette base, et dans le but de contribuer au suivi et à l'analyse continus des relations industrielles en Europe, Eurofound prévoit de recenser les facteurs et critères clés pour la comparaison des relations industrielles et d'identifier les lacunes qui feront l'objet de futures études. Diverses sources de données, dont l'ECS, seront examinées afin de tester l'efficacité du cadre. Les études sur la représentativité des partenaires sociaux se poursuivront afin de renforcer le dialogue social européen. Toutes les études d'Eurofound dans ce domaine sensible ont mis en exergue la nécessité de recenser les concepts divergents de la représentativité en vigueur dans les différents États membres. L'identification et l'analyse de ces divergences pourraient contribuer à accroître l'efficacité du dialogue social au niveau européen. Eurofound fournira un aperçu des définitions et règles et réglementations qui sont appliquées pour établir la représentativité et comparera les privilèges et conséquences qui en découlent.

Les changements dans la réglementation relative à la gouvernance économique aux niveaux national et européen ont influé l'implication et l'impact des acteurs des relations industrielles aux deux niveaux. Le rôle des partenaires sociaux dans les programmes de réformes nationaux et le semestre européen sera examiné dans un projet lancé en 2014 qui portera sur leur participation aux niveaux tant national qu'europeen. Eurofound identifiera dans quelle mesure ils sont impliqués dans la conception et l'exécution des programmes de réformes nationaux dans les différents États membres au niveau européen. Outre leur participation aux processus résultant des changements dans la gouvernance économique européenne, les partenaires sociaux sont confrontés, au niveau national, à une grande diversité de défis qui ont donné lieu à des solutions innovantes. L'émergence de nouveaux sujets, outils et approches sera examinée dans un projet visant à rassembler des exemples provenant des divers États membres. Compte tenu de leur nature comparative, ces études pourront être exploitées en vue d'un apprentissage mutuel et d'un renforcement des capacités au niveau européen.

### **4. Amélioration du niveau de vie et promotion de la cohésion sociale face aux disparités économiques et aux inégalités sociales**

Les grandes tendances sociales observées dans l'Union européenne révèlent une aggravation de la crise sociale et une intensification des disparités au sein de l'Union. Le contrôle de l'évolution des conditions de vie et de la qualité de vie constitue l'une des principales tâches d'Eurofound. Avec l'analyse des données provenant de la troisième enquête sur la qualité de vie en Europe (EQLS) pratiquement achevée en 2013, commencera la planification pour la prochaine enquête qui sera menée en 2016. Seront examinées les possibilités de coopération avec d'autres organisations, dont en particulier Eurostat en vue de l'amélioration de la méthode employée pour réaliser l'enquête. Le but est de s'assurer que la quatrième enquête réponde aux besoins fluctuants en matière de données pertinentes pour l'élaboration des politiques, comble les lacunes en termes d'informations et soit complémentaire à d'autres initiatives.

Des services publics de qualité sont un élément fondamental du modèle social européen. Il est capital pour les prestataires et les décideurs de veiller au maintien du bon fonctionnement des services publics et d'améliorer la résistance des systèmes de protection sociale en temps de restrictions budgétaires. Les gouvernements doivent savoir si

les fonds publics sont correctement dépensés afin de produire des résultats convaincants en termes de meilleures conditions de vie et perspectives de participation active à la société. Eurofound a commencé à enquêter sur deux secteurs des services publics, à savoir l'accueil des enfants et les services de santé, afin de s'informer sur la façon dont ces services s'adaptent en temps de crise et dont la qualité et l'accès ont été maintenus. En 2014, de nouveaux pays et sous-secteurs seront inclus dans cette analyse. Un nouveau projet relatif à la prestation des services publics par des organisations du secteur privé et du secteur tertiaire, examinant tant les évolutions que les implications pour l'accès, la qualité et l'efficacité, sera mis en œuvre.

Le paquet Investissement social encourage les investissements sociaux simples, ciblés et dynamisants. Compte tenu des restrictions budgétaires et des mesures d'austérité en place, les États membres doivent s'assurer que les prestations sociales destinées à soutenir les citoyens en situation précaire soient réellement versées aux groupes cibles. Une nouvelle étude sur les moyens de parvenir à une prestation efficace et rapide recensera des exemples de bonnes pratiques en matière d'amélioration de l'accès aux prestations par les États membres et les prestataires de services. La question de savoir comment la prestation de services aux familles a évolué en réponse à la crise sera prochainement examinée dans l'étude d'Eurofound sur les familles et la crise économique entamée en 2013. Les fonds publics ayant fait l'objet d'une réaffectation dans de nombreux pays, la suppression de services existants et l'introduction de nouveaux services d'aide aux ménages avec enfants à charge seront étudiées afin d'en tirer des informations sur les incidences et l'évaluation de l'efficacité de ces réformes. Le projet de 2013 sur l'intégration sociale des jeunes, le groupe le plus affecté par la crise, sera achevé en 2014.

De bonnes conditions de logement sont essentielles à une bonne qualité de vie. Les frais de logement représentent le principal poste de dépense de la plupart des Européens et de loin le plus gros investissement pour la plupart des acheteurs d'un logement. L'insalubrité est source d'un affaiblissement de la santé et du bien-être et est associée à un risque accru de pauvreté et d'exclusion sociale qui entravent l'amélioration de ces conditions. En 2014, Eurofound enquêtera sur la disponibilité et l'accessibilité économique et matérielle à un logement de qualité ainsi que sur les approches de politique qui, à travers l'UE, favorisent cet accès. Les recherches menées viseront à identifier les groupes qui sont confrontés à un risque aigu de vie dans un logement insalubre ou inadéquat et examinera le coût social et économique de mauvaises conditions de logement.

Le programme quadriennal a inscrit parmi les questions de politique clés l'immigration de pays tiers comme défi pour les politiques sociales et d'intégration, d'une part, et un soutien au bon fonctionnement des marchés du travail, d'autre part. En 2013, Eurofound a commencé à s'intéresser au lien entre l'immigration, les politiques relatives au marché du travail et les politiques d'intégration. En 2014, ce projet portera sur les dispositions et mécanismes institutionnels qui lient l'immigration aux politiques du marché du travail, et examinera dans quelle mesure ces politiques sont coordonnées avec les politiques d'intégration; il étudiera la façon dont ces mécanismes sont évalués ainsi que l'incidence d'une approche coordonnée sur l'intégration socio-économique durable des migrants.



# Communication des informations et organisation de débats et d'échanges

En 2014, les activités de communication d'Eurofound continueront de se baser sur les priorités inscrites aux ordres du jour des politiques sociales et pour l'emploi des institutions, des partenaires sociaux et des présidences européens. En 2014 spécifiquement, Eurofound rétablira et intensifiera ses relations avec le nouveau Parlement européen qui sera élu en mai 2014 ainsi qu'avec le nouveau collège des commissaires.

Tout en poursuivant ses travaux de promotion de la communication sur l'emploi et la création d'emplois, les jeunes et la qualité de vie entamés en 2013, Eurofound s'attachera également, en 2014, à donner de la visibilité à ses travaux dans le domaine des services publics et du travail durable en Europe. La communication des résultats et des analyses de la troisième enquête sur les entreprises en Europe achevée en 2013 constituera une priorité de premier ordre en 2014, et plus spécifiquement les pratiques «gagnant-gagnant» mises en place sur les divers lieux de travail à travers l'Union afin de renforcer la croissance et la compétitivité dans une Europe qui lutte pour sortir de la crise.

Comme moyen efficace de garantir sa contribution dans ces domaines, et suite à une collaboration précédente avec les présidences de l'UE en 2013, Eurofound mettra l'accent sur les priorités des présidences grecque et italienne. Dans le cadre de cette collaboration systématique avec les présidences, qui vise également à mener des actions de sensibilisation au niveau national si nécessaire pour influencer ou promouvoir l'application des politiques européennes, l'Agence renforcera ses relations et sa coopération avec le Comité économique et social européen (CESE) et les comités du Conseil tels que le Comité de l'emploi et le Comité de la protection sociale (CPS). S'appuyant sur les travaux de 2013, elle continuera d'apporter un soutien en termes d'information et d'expertise dans les domaines prioritaires pour ces comités. En outre, elle intensifiera ses efforts pour ajuster et adapter ses activités de communication et ses produits afin de respecter le calendrier du semestre européen.

L'initiative nationale concertée de sensibilisation, débutée en 2013 par une série de réunions par groupes de pays, se poursuivra en 2014. Le but est d'atteindre les groupes cibles tripartites clés à l'échelon national grâce aux recherches et à l'expertise pertinentes d'Eurofound. Ces réunions serviront par ailleurs à améliorer la collaboration avec les membres du conseil de direction et à exploiter le potentiel du nouveau réseau de correspondants.

Une part importante des activités de communication et d'information d'Eurofound sera liée aux opportunités que présenteront les travaux sur la jeunesse réalisés en 2013 par les institutions européennes. Eurofound s'inspirera de ses recherches exhaustives dans ce domaine de politique clé. Dans un souci de contribuer encore davantage au débat politique par ses recherches sur le coût économique et social des jeunes n'étant ni à l'emploi ni aux études ni en formation (not in employment education or training - NEET), elle fera aussi la promotion de ses nouvelles activités en matière de mise en œuvre des garanties pour les jeunes et de l'entrepreneuriat chez les jeunes ainsi que concernant l'intégration sociale des jeunes et leur transition sur le marché du travail, contribuant ainsi aux travaux engagés dans le cadre du programme de l'UE. Sur la base des données et analyses provenant de la troisième enquête sur la qualité de vie en Europe, de l'enquête sur les conditions de vie en Europe et du réseau de correspondants, l'Agence est bien placée pour fournir un compte rendu éclairé et étayé par des faits concrets sur le sujet urgent des jeunes et de leur avenir dans l'Europe.

Plusieurs événements de haut niveau sont prévus en 2014, certains étant associés aux programmes de la présidence de l'UE, d'autres résultant de la seule initiative d'Eurofound. Les deux sessions de la série de séminaires organisés chaque année par Eurofound dans le cadre de son programme de manifestations auront pour thème le travail durable.

Enfin, les vastes travaux de mise à jour et de développement du site web de l'Agence, qui ont débuté en 2013, se poursuivront en 2014, notamment avec l'établissement du nouvel Observatoire européen intégré de la vie active.

## Action stratégique et développement

Le lancement d'un Observatoire européen des relations industrielles et des conditions de travail aura lieu en 2014. Cette initiative vise à intégrer les deux observatoires existants: l'Observatoire des relations industrielles (EIRO) et l'Observatoire des conditions de travail (EWCO). Comme indiqué dans le programme de travail 2013-2016, il s'agit d'une initiative stratégique destinée à établir une plateforme unique regroupant toutes les informations d'Eurofound sur la vie active (voir le projet 10). Cette opération fera suite à des préparatifs intenses, notamment l'établissement d'un nouveau réseau de correspondants nationaux (et européens) chargé de formuler des avis d'experts nationaux pertinents pour le débat européen, qui permettront de comparer les développements et de contextualiser les informations. La principale mission des correspondants consistera à soutenir le nouvel observatoire. Ils aideront aussi l'EMCC dans le domaine de l'emploi et des restructurations et contribueront à d'autres domaines de politique sociale connexes. Le réseau constituera un canal important pour Eurofound dans la promotion de ses activités auprès de ses parties prenantes. Ils devraient par ailleurs être en contact avec les membres du conseil de direction d'Eurofound originaires de leurs pays respectifs.

L'observatoire intégré est un instrument totalement basé sur le web. Il bénéficiera d'une autre activité stratégique d'envergure entamée en 2013: la mise à jour et le développement du site d'Eurofound. Cette activité a pour objectif d'améliorer l'interactivité de la communication en ligne d'Eurofound et de garantir une accessibilité accrue et une plus grande facilité d'utilisation (accès multilingue, fonctions de recherche et navigation), ainsi qu'une image de marque cohérente.

Le groupe de méthodologie des enquêtes créé en 2011 poursuivra sa mission et continuera d'améliorer ses modes d'élaboration des enquêtes et ses méthodologies de collecte, d'analyse, de conservation et de diffusion des données des enquêtes. Ce groupe transversal veille à ce que les enseignements tirés des précédentes éditions des enquêtes d'Eurofound soient intégrés de manière optimale dans l'élaboration des enquêtes ultérieures, par exemple la sixième EWCS et la quatrième EQLS. Chargé de s'appuyer sur les conclusions de l'évaluation interne de l'application de méthodes de recherches au sein d'Eurofound, le groupe de méthodologie des enquêtes facilite la rationalisation des pratiques pour les trois enquêtes et - en collaboration avec le service des ressources humaines - contribue au renforcement des capacités dans le domaine de l'élaboration des enquêtes, de la gestion du travail de terrain et de l'analyse des données des enquêtes.

L'expertise en matière d'évaluation interne et externe sera utilisée pour offrir une assistance méthodologique à la mise en œuvre des projets du programme pour 2014.

L'inclusion d'une composante de comparaison plus globale dans les recherches d'Eurofound restera une tâche importante. Les discussions avec l'OIT dans le contexte de la sixième EWCS ont débuté en 2013.

Les agences de l'UE qui ont conclu un accord de coopération avec Eurofound (EIGE, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes; FRA, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne; Cedefop, le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle; EU-OSHA, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail; ETF, la Fondation européenne pour la formation) ont été consultées pendant l'élaboration du programme 2014 d'Eurofound afin d'identifier des synergies et des domaines de coopération. Ces accords de coopération sont mis en œuvre par le biais de plans d'action annuels. Eurofound participe activement à de nombreux réseaux d'agences européennes tels que ceux consacrés à la qualité scientifique, au renforcement de la performance, à la communication et à la passation de marchés publics.



La réussite de la mise en œuvre du programme requiert un développement organisationnel continu. En 2014, les initiatives lancées au cours des années précédentes seront poursuivies en ce qui concerne la gestion de projets, la planification et la gestion des ressources, la gestion des relations avec la clientèle et la poursuite de la rationalisation des procédures et processus aux fins d'un fonctionnement optimal. Le nouveau plan stratégique pour les technologies de l'information et de la communication (TIC) appuiera nombre de ces développements en assurant une consolidation des outils de l'environnement SharePoint favorisant la collaboration et l'efficacité dans les domaines de la recherche, de la communication et des opérations internes. La recherche d'applications de l'informatique dématérialisée se poursuivra.

## **Contrôle interne et protection des données**

Eurofound poursuit, en collaboration avec le service d'audit interne, ses travaux sur le maintien de l'efficacité de ses procédures et pratiques de contrôle interne aux fins de la bonne gestion financière et opérationnelle. Elle donnera suite aux recommandations de l'audit 2013 sur la gestion des relations avec la clientèle et avec les parties prenantes. Le coordinateur de contrôle interne surveillera également la mise en œuvre des actions suivant les recommandations des exercices de contrôle ex post et des évaluations d'Eurofound.

Tout en réalisant une série d'évaluations internes pour confirmer la fiabilité et l'intégrité des traitements de données afin d'assurer leur pleine conformité avec le règlement (CE) n° 45/2001 sur la protection des données à caractère personnel, Eurofound suit les différentes procédures mises en œuvre au Parlement européen et au Conseil européen en vue de l'adoption d'un nouveau règlement sur la protection des données. Cela pourrait avoir un impact significatif sur la façon dont les données à caractère personnel sont traitées au sein de l'organisation. En outre, l'Agence poursuivra sa coopération proactive et fructueuse avec le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) et le réseau de délégués à la protection des données (DPD) des organes de l'UE. Le CEPD proposera probablement de nouvelles lignes directrices dans ce domaine et organisera des ateliers spécialisés pour les DPD. L'équipe des DPD continuera ses actions de sensibilisation aux questions relatives à la protection des données au sein d'Eurofound par des formations et des événements à thèmes.



## Ressources humaines

Les ressources humaines d'Eurofound confèrent à l'Agence une position solide pour exécuter le programme de 2014. Des développements internes, ainsi que des défis externes, requièrent une position stratégique du service des ressources humaines, qui doit collaborer avec les responsables et le personnel. La main-d'œuvre relativement jeune et le durcissement des exigences en termes de conformité, associés à la réforme prochaine du statut des fonctionnaires impliquant une réduction du personnel, soulignent la nécessité d'une planification des effectifs plus détaillée en ce qui concerne l'apprentissage et le développement, l'échange des connaissances et le recrutement. Les résultats de cette cartographie des compétences seront intégrés dans notre procédure de sélection et de recrutement, un outil de planification des effectifs et le nouvel outil de gestion des projets et fourniront des informations stratégiques sur le long terme pour le plan de développement et d'apprentissage du service des ressources humaines. Un examen des valeurs actuelles et l'élaboration d'un modèle de compétences seront adaptés aux défis présents et futurs d'Eurofound. La création de «cartes» de compétences et de qualifications permettra de recenser et de gérer toute lacune relative à ces défis.

Le service des ressources humaines sera impliqué à titre permanent dans le développement de l'organisation. Les initiatives lancées les années précédentes (par exemple les réexamens de la fonction de communication au sein d'Eurofound et le réseau des observatoires européens) se poursuivent dans le domaine de la planification et de la gestion des ressources, en ce qui concerne différentes formes de collaboration, l'efficacité des processus, la gestion de la qualité visant au renforcement de la fonction de recherche et de communication et la poursuite de l'excellence opérationnelle.

## Budget

Le budget envisagé pour la mise en œuvre de ce programme de travail est établi sur la base d'une décision de la Commission européenne de geler sa contribution en termes nominaux au niveau de 2013, à savoir 20 371 000 EUR. Cette baisse du budget disponible en termes réels (dépendante de l'inflation) peut être en partie compensée par une réduction des postes dans le tableau des effectifs (-2 % en 2014).

Cependant, il est à noter que l'inclusion de la Croatie pour une période complète de 12 mois constitue une charge supplémentaire pour les finances d'Eurofound. Toute autre demande de restrictions budgétaires en 2014 entraînerait inévitablement une situation dans laquelle il serait impossible de mener à bien tous les projets prévus dans ce programme de travail.

Comme pour les années précédentes, Eurofound envisage de générer des recettes supplémentaires via les services rendus à des tiers et l'instrument d'aide de préadhésion de la Commission. Le budget total pour 2014 s'élève dès lors à 20 750 000 EUR (+0,1 % par rapport à 2013).

Tableau 1: *Recettes et dépenses 2012-2014*

### Recettes

	2012 Budget exécuté	2013 Budget	2014 Projet de budget
Titre	EUR	EUR	EUR
1. Subvention générale	20 384 000	20 371 000	20 371 000
3. Autres contributions (ex. IAP)	604 736	200 000	200 000
5. Recettes diverses	248 877	pm	pm
6. Recettes pour services rendus		160,000	179,000
<b>Total</b>	<b>21 295 057</b>	<b>20 731 000</b>	<b>20 750 000</b>

Note: «pm» est un espace réservé pour des montants qui pourraient éventuellement devenir disponibles dans le futur.

## Dépenses

	2012 Budget exécuté	2013 Budget	2014 Projet de budget
Titre	EUR	EUR	EUR
1. Personnel	11 224 325	11 912 000	12 000 000
2. Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	1 783 117	1 510 000	1 510 000
3. Dépenses de fonctionnement	7 781 540	7 309 000	7 240 000
<b>Total</b>	<b>20 788 982</b>	<b>21 731 000</b>	<b>20 750 000</b>

Les frais de personnel du Titre 1 comprennent les salaires et frais connexes ainsi que les frais de recrutement, de formation et de mission. Si l'accroissement de 0,7% permet une évolution de carrière du personnel, le gel prévu des salaires au niveau de 2012 est déjà pris en compte. Toutefois, si la Cour de justice fait droit, dans les affaires actuellement pendantes, aux plaignants qui ont demandé l'annulation des décisions du Conseil de 2011 et 2012 s'opposant à une hausse des salaires des fonctionnaires de l'UE conformément à la «méthode d'adaptation des rémunérations», le surplus des dépenses du Titre 1 ne pourrait être couvert par le budget susmentionné. Les excédents budgétaires d'Eurofound en 2011 et 2012, dus à la décision de refuser toute hausse des salaires conformément à la méthode d'adaptation des rémunérations, devraient être mis à la disposition de l'Agence en 2014.

Les dépenses d'infrastructures, telles que les immeubles et les équipements, demeurent inchangées par rapport à 2013. Par conséquent, l'Agence devra gagner en efficacité pour compenser l'inflation prévue dans ce domaine, principalement un accroissement des frais pour des services tels que l'électricité, le gaz et l'eau.

Des informations détaillées sur le coût prévu des projets et activités opérationnels (groupés sous le Titre 3) sont disponibles en fin d'annexe 1 («Budget prévisionnel pour le Titre 3»). Dans cette section, tous les projets sont intégrés au budget en fonction d'un coût total par activité, ce qui signifie qu'en plus du montant réel dépensé (un montant total de 7 240 000 EUR pour le Titre 3), une partie des frais de personnel et d'infrastructures leur est allouée en fonction des ressources humaines prévues pour la participation à ces projets.

Comme indiqué dans le programme quadriennal 2013-2016, Eurofound répartit ses projets sous trois grandes catégories d'activités: «recherche», «information et communication», et «administration et soutien». Cette répartition du budget par activité (voir tableau 2) contribue davantage que la répartition par titre à une meilleure compréhension des domaines auxquels les ressources financières et humaines d'Eurofound sont attribuées. Ces trois grandes catégories d'activités peuvent, selon les besoins en gestion, être décomposées en quatre domaines d'action prioritaires, en trois unités de recherche organisationnelle ou en un quelconque projet spécifique (voir aussi la vue détaillée au niveau du projet à l'annexe 1).

Eurofound envisage de continuer de renforcer ses principales activités (recherche, information et communication, et administration et soutien) en leur affectant une part accrue du total des ressources (82%, par rapport à 81% en 2013).

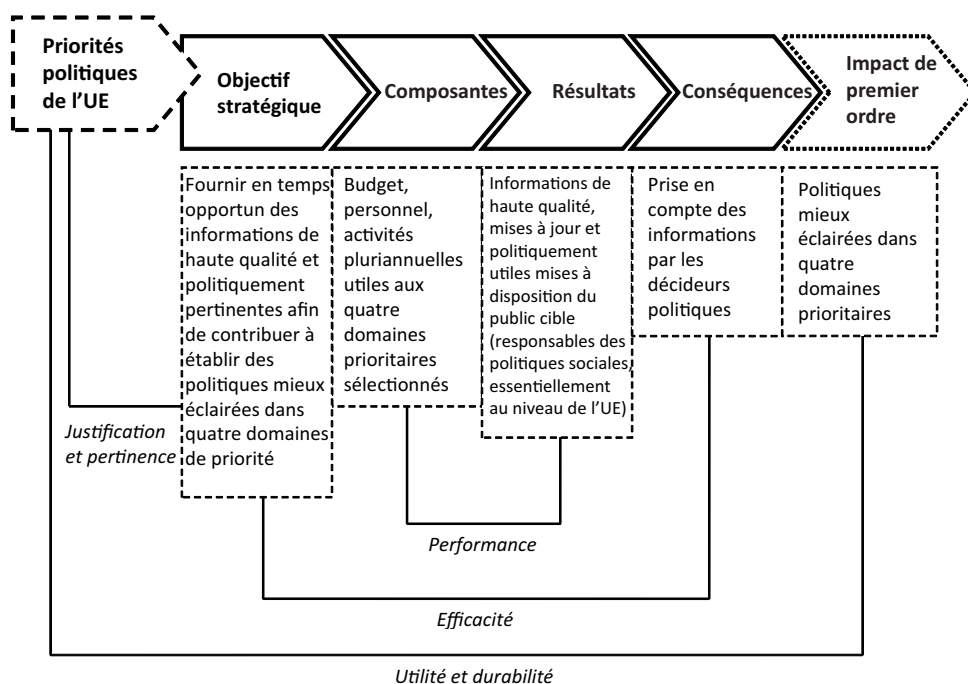
Tableau 2: Ventilation du budget par activités clés

Activités	2014 Projet de budget EUR	%
Recherche	12 720 000	61
Information et communication	4 242 000	20
Administration et soutien	3 788 000	18
<b>Total</b>	<b>20 750 000</b>	<b>100</b>

# Contrôle et évaluation

L'environnement externe dans lequel Eurofound mettra en œuvre ce programme nécessite d'accorder une attention plus grande encore à l'utilisation efficace et effective des ressources. La collecte et l'analyse de données sur les performances continueront de jouer un rôle important s'agissant d'étayer la production de rapports par l'Agence. Eurofound s'engage également à interagir de manière systématique avec les parties prenantes et les groupes cibles afin de garantir la pertinence continue de ses activités. Elle reconnaît également la valeur des évaluations indépendantes consacrées à l'impact du programme. Eurofound poursuivra ses activités de contrôle et d'évaluation en 2014 en se basant sur une pratique bien établie. Le diagramme 1 présente le cadre du programme pour ces activités.

Diagramme 1: *Suivi des performances d'Eurofound et cadre d'évaluation*



Le système de suivi des performances d'Eurofound (Eurofound Performance Monitoring System, EPMS) est ajusté sur le programme de travail 2013-2016 et son objectif stratégique, avec un accent accru sur l'analyse qualitative des données collectées et transmises, afin d'être mieux informé sur la prise en compte des connaissances générées par les groupes cibles.

Eurofound continuera, ainsi qu'elle s'y est engagée, à assurer la fiabilité des données.

L'interface avec le programme d'évaluation, ainsi que les activités de rapport des parties prenantes et des groupes cibles seront renforcées afin de donner un meilleur aperçu de l'utilisation des études d'Eurofound et de leur impact sur les quatre domaines prioritaires du programme quadriennal de travail.

Au niveau des évaluations du programme, l'évaluation ex post du programme quadriennal 2009-2012 achevé constituera une activité clé en 2014. Elle sera réalisée par des contractants externes indépendants. Les représentants des parties prenantes au sein du conseil de direction d'Eurofound, des experts et des évaluateurs de la Commission européenne rendront leurs avis sur ce processus d'évaluation. Celui-ci a pour objectif de collecter des données fiables sur les performances d'Eurofound au cours de la période 2009-2012 achevée et de produire des informations permettant d'améliorer la capacité d'Eurofound à mettre en œuvre son programme quadriennal actuel. Il orientera par ailleurs l'élaboration du futur programme pour la période 2017-2020. Durant cette année du programme, l'expertise acquise grâce à cette évaluation soutiendra la préparation de la quatrième enquête sur la qualité de vie en Europe.



# Annex 1 - Project Descriptions

**Priorité 1: Participation accrue au marché du travail et lutte contre le chômage par la création d'emplois, l'amélioration des marchés du travail et la promotion de l'intégration**

## Projet 1: Observatoire européen de l'emploi

### Question de recherche/Raison du projet

Comment la structure de l'emploi évolue-t-elle en Europe? Quelles sont les transitions sur le marché du travail qui sont à l'origine des récentes évolutions structurelles en Europe? Quels rapprochements peuvent être effectués entre les évolutions en Europe et la nouvelle division internationale du travail et comment celle-ci peut-elle expliquer ces évolutions?

### Justification

Le suivi des évolutions sur le marché du travail (par l'Observatoire européen du changement - EMCC) est une tâche clé du programme quadriennal d'Eurofound. Depuis 2008, l'Observatoire européen de l'emploi (EJM) établit des rapports annuels sur les évolutions relatives non seulement au nombre (disponible directement via Eurostat) mais aussi au type d'emplois en termes de salaires, de niveau d'études et, depuis 2013, de qualité. Une dimension longitudinale peut être ajoutée à l'analyse pour accroître notre connaissance des transitions sur le marché du travail. L'analyse de l'EJM est utilisée dans le rapport phare de la Commission sur les évolutions économiques et sociales (en 2011 et contribution demandée pour 2013).

### Objectifs

- Décrire les récentes évolutions concernant les types d'emplois créés et supprimés (en termes de salaires, de niveau d'études et de qualité non pécuniaire).
- Ajouter une analyse longitudinale afin d'étudier les transitions sur le marché du travail.
- Placer l'évolution des structures de l'emploi en Europe dans un contexte mondial.
- Garantir l'accès en ligne aux données de l'EJM à un public élargi.

### Principaux éléments

Le rapport de l'EJM pour 2014 est divisé en trois sections:

1. Une mise à jour avec les données les plus récentes de la précédente analyse de la croissance de l'emploi par salaire, niveau d'études et qualité de l'emploi réalisée par l'EJM.
2. Une analyse des caractéristiques des transitions sur le marché du travail et de la mobilité professionnelle entre les divers classements des emplois par l'EJM (salaire, niveau d'études et qualité). Cela permettra d'identifier les emplois qui sont les plus ouverts aux nouveaux entrants et les emplois de débutants offrant les meilleures perspectives d'évolution.
3. L'évolution structurelle en Europe à la lumière de l'évolution structurelle dans plusieurs pays tiers sur la base de la méthode appliquée par l'EJM.

En outre, un nouvel outil en ligne permettra l'extraction de données (et diagrammes) de l'EJM au profit d'un plus grand nombre d'utilisateurs. Cet outil fournira des informations par État membre entre 1995 et 2013 et pour divers classements des emplois par l'EJM (salaire, niveau d'études et qualité non pécuniaire).

### **Méthodologie**

L'analyse européenne sera réalisée en interne, sur la base de la méthode utilisée l'année précédente et des données de l'UE-LFS. Le nouveau panel tournant de l'UE-LFS permet la réalisation de la nouvelle analyse longitudinale. L'application de l'analyse type de pays tiers de l'EJM sera fournie par les chercheurs du réseau mondial sur l'emploi créé en 2013.

### **Résultats**<sup>3</sup>

Rapport annuel de l'EJM.

## **Projet 2: Outil de veille sur les restructurations d'entreprises (European Restructuring Monitor) - Base de données des événements et comptes rendus**

### **Question de recherche/Raison du projet**

Quels sont les effets sur l'emploi des vastes restructurations annoncées en Europe?

### **Justification**

Les activités de surveillance de l'EMCC fournissent des informations uniques sur les restructurations et leur incidence sur l'emploi en Europe. Les données extraites de l'outil European Restructuring Monitor (ERM) sont utilisées à profusion par les parties prenantes, notamment la Commission européenne et le Parlement européen. Il existe un besoin persistant de données et de transformation de l'ERM en guichet unique pour les informations sur les restructurations.

### **Objectifs**

- Assurer la surveillance et rendre compte des restructurations et de leur impact sur l'emploi.
- Continuer de créer des sources numériques pour améliorer cette surveillance.

### **Principaux éléments**

Les restructurations annoncées sont répertoriées en continu par les correspondants nationaux. Les contributions sont soutenues par les services de veille médiatique, l'édition et les processus de contrôle de la qualité. La surveillance numérique des restructurations continuera d'être améliorée. Les informations collectées seront analysées, de même que d'autres données afin de produire des rapports trimestriels étudiant l'impact sur l'emploi et un rapport annuel fournissant un aperçu global des évolutions sur l'année, qui traitera cette année du secteur public.

### **Méthodologie**

Contributions des correspondants nationaux et surveillance numérique des restructurations. Recherches internes aux fins de l'analyse et du compte rendu. La section du rapport annuel de l'ERM consacrée au secteur public incorporera les travaux réalisés dans le cadre d'un projet du programme de travail pour 2013.

### **Résultats**

Premier rapport trimestriel de l'ERM.

Deuxième rapport trimestriel de l'ERM.

Troisième rapport trimestriel de l'ERM.

Quatrième rapport trimestriel de l'ERM.

Rapport annuel de l'ERM.

---

<sup>3</sup> Les résultats sont considérés comme étant liés au projet concerné: ils ne constituent pas nécessairement une indication de la publication résultant du projet.



## Projet 3: Bases de données qualitatives de l'ERM

### Question de recherche/Raison du projet

Quelles mesures prises par le secteur public/les partenaires sociaux sont mises en œuvre dans les États membres pour anticiper et gérer les restructurations? Quelles réglementations clés en matière de restructurations existent dans les États membres? Comment les entreprises planifient-elles et gèrent-elles leurs restructurations?

### Justification

Dans l'optique de transformer l'ERM en guichet unique pour les restructurations, comme indiqué dans le programme de travail quadriennal d'Eurofound, des bases de données qualitatives sur les instruments d'aide à la restructuration et la législation en matière de restructurations fournissent des informations capitales pour comprendre le phénomène des restructurations. Ces bases de données doivent être validées et mises à jour afin d'intégrer les récentes évolutions en matière de politiques et de législations dans les États membres, et les études de cas existantes sur les restructurations peuvent être rendues plus accessibles aux parties prenantes. À cette fin, une base de données de recherche en ligne doit être créée pour permettre aux parties prenantes d'accéder à ces nombreuses études de cas.

### Objectifs

- Améliorer la qualité et mettre à jour les informations contenues dans les bases de données de l'ERM sur les instruments d'aide à la restructuration et la législation en matière de restructurations
- Créer une base de données de recherche en ligne sur les études de cas relatives aux restructurations montrant comment les entreprises anticipent et gèrent les changements

### Principaux éléments

Les informations actuellement contenues dans les bases de données de l'ERM sur les instruments d'aide à la restructuration, y compris les initiatives prises par les partenaires sociaux, et la législation en matière de restructurations seront validées et mises à jour. Les informations sur les indemnités légales de licenciement seront collectées de manière plus systématique qu'elles ne le sont actuellement dans la base de données.

Deuxièmement, une base de données en ligne de l'ERM sur les études de cas relatives aux restructurations sera établie pour garantir un accès aisé aux données par l'application de divers filtres et fonctions de recherche, prenant en compte les concepts européens généralement admis concernant les restructurations. La base de données contiendra des études de cas précédemment élaborées par l'EMCC.

### Méthodologie

Les agents d'Eurofound et les correspondants nationaux vérifieront l'exactitude des informations actuellement contenues dans les bases de données de l'ERM sur les instruments d'aide à la restructuration et la législation en matière de restructurations et intégreront des modifications et informations supplémentaires si nécessaire. Ils effectueront à cette fin des recherches sur l'internet et un examen des rapports d'évaluation et des autres documents disponibles au niveau national (instruments de soutien) ainsi que des bases de données internationales (législation). La base de données en ligne sur les études de cas relatives aux restructurations sera élaborée en interne et offrira diverses options de filtres et fonctions de recherche. Cela permettra aux utilisateurs de sélectionner et d'identifier des pratiques sur la base de caractéristiques spécifiques des restructurations, ainsi que des concepts généralement reconnus sur l'anticipation et la gestion des changements. Les études de cas préexistantes de l'EMCC seront préparées en vue de leur intégration dans la base de données.

### Résultats

Mise à jour des bases de données qualitatives existantes de l'ERM.

Établissement d'une nouvelle base de données de l'ERM regroupant les études de cas.

Fiche d'informations sur les réglementations relatives aux indemnités légales de licenciement en Europe.

## Projet 4: Création d'emplois dans les PME

### Question de recherche/Raison du projet

Quels sont les facteurs de création d'emploi dans les PME? Quels sont les obstacles à une croissance significative de l'emploi dans les PME? Quelles sont les caractéristiques de la création nette d'emplois dans les PME avant et pendant la récession? Par quels moyens spécifiques peut-on promouvoir la croissance de l'emploi dans les nouvelles entreprises ayant des ambitions internationales? Quel soutien est offert pour aider les PME à créer des emplois?

### Justification

Les PME constituent plus de 99 % des entreprises européennes et représentent environ deux tiers des emplois du secteur privé. Leur potentiel en termes de création d'emplois, l'une des priorités du programme de travail quadriennal 2013-2016 d'Eurofound, devrait être exploité de façon optimale. Bien que les études soient rares, il semblerait que si certaines PME ne préfèrent tout simplement pas avoir plus de quelques employés, d'autres (comme les Born Global - représentant environ un cinquième de toutes les jeunes entreprises européennes) tendent à créer rapidement des emplois et affichent après un certain temps des salaires plus élevés que la moyenne, une plus grande autonomie et une meilleure stabilité.

### Objectifs

- Identifier les principaux facteurs et obstacles à la création d'emplois dans les PME.
- Analyser les différences potentielles en matière de caractéristiques des emplois créés dans les PME avant et pendant la récession (création nette d'emplois).
- Illustrer les processus de création d'emplois dans les PME.
- Fournir des recommandations politiques pour assurer un meilleur soutien du public à la création d'emplois dans les PME.

### Principaux éléments

Le projet porte sur les caractéristiques de la création d'emplois dans les PME. Premièrement, il traite des facteurs et obstacles expliquant une forte ou faible création d'emplois, tels que la situation macroéconomique et d'autres conditions cadres (juridiques, budgétaires ou administratives), les attitudes individuelles ou le modèle commercial, et examine s'ils ont évolué pendant et après la récession. Deuxièmement, les recherches menées viseront à déterminer si les caractéristiques des emplois créés (par exemple le salaire ou le niveau de compétences) dans les PME (création nette d'emploi) ont été influencées par la crise. Troisièmement, il analyse les processus de création d'emplois (par exemple les personnes impliquées, les types d'emplois créés, les procédures appliquées). Cette analyse sera étayée par l'exemple des Born Global (jeunes entreprises très actives au niveau international) sur la base de précédentes études d'Eurofound ayant conclu que ces entreprises étaient plus dynamiques au niveau de la création d'emplois et susceptibles de créer des emplois de qualité et durables. Ces observations seront mises en lien avec le soutien disponible du secteur public et des partenaires sociaux afin de relever les possibilités d'améliorations.

### Méthodologie

Examen de la littérature existante sur les motivations et défis liés à la création d'emplois dans les PME réalisé dans le cadre du rapport d'analyse comparative établi par les correspondants nationaux dans tous les États membres et en Norvège. Il peut être complété par des entretiens avec les partenaires sociaux et des experts, menés par les correspondants nationaux à l'aide de questionnaires qualitatifs. Analyse approfondie en interne des études de cas élaborées pour un projet précédent d'Eurofound (Restructuration dans les PME) afin d'illustrer les processus de la création d'emplois. Nouvelles études de cas sur les PME Born Global (réalisées en partie en interne et en partie en externe), sur la base de questionnaires semi-structurés, afin d'illustrer les motivations pour la création d'emplois dans

ces PME, les processus appliqués et les besoins en soutien. Exemples d'analyses politiques, réalisées en interne, du soutien offert par le secteur public et les partenaires sociaux à la création d'emplois dans les PME (sur la base de diverses bases de données européennes sur les instruments de soutien, l'examen de la littérature existante et d'anciennes études d'Eurofound). Analyse en interne de toutes les constatations et atelier des experts/parties prenantes pour en débattre.

### Résultats

Rapport d'analyse comparative (aperçu global et contributions nationales): facteurs et obstacles à la croissance de l'emploi dans les PME.

Études de cas: création d'emplois dans les Born Global.

**Rapport consolidé.**

## Projet 5: Nouvelles formes de relations de travail - analyse de nouvelles formes d'emploi sélectionnées

### Question de recherche/Raison du projet

Quelles sont les nouvelles formes émergentes d'emploi dans les États membres? Comment contribuent-elles à la croissance de l'emploi? Quel est leur impact sur les conditions de travail et la protection sociale?

### Justification

Les évolutions sociétales, technologiques et économiques entraînent l'émergence de nouvelles formes d'emploi qui pourraient contribuer à accroître le nombre de personnes sur le marché du travail. Toutefois, il existe peu d'informations disponibles sur les caractéristiques de ces formes d'emploi, leur potentiel en termes de création d'emplois et leur impact sur les conditions de travail et le marché du travail. La communication de la Commission intitulée «Vers une reprise génératrice d'emplois» souligne la nécessité de recenser les nouvelles formes d'emploi afin d'apporter des solutions politiques favorisant le maintien des emplois durables et la création d'emplois. Eu égard à cette situation ainsi qu'à la note d'information de la Commission européenne pour le forum social tripartite (2011) sur la mise en œuvre de l'initiative phare de la stratégie Europe 2020 intitulée «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois» et au paquet Emploi, ce projet vise à contribuer à remédier à ce manque d'informations.

### Objectifs

- Décrire de nouvelles formes d'emploi sélectionnées existant dans plusieurs États membres de l'UE ou revêtant un intérêt particulier pour les parties prenantes d'Eurofound.
- Réaliser une analyse comparative des formes d'emploi similaires présentes dans chacun des pays et en déduire des indicateurs politiques.

### Principaux éléments

En 2013 a été réalisée une cartographie des nouvelles formes d'emploi dans l'UE-27 et en Norvège, qui débouchera sur une vue d'ensemble des évolutions constatées dans toute l'Europe. Sur cette base, quelques nouvelles formes d'emploi seront sélectionnées afin de les analyser au regard de leurs caractéristiques générales, des cadres réglementaires (y compris sur les questions contractuelles et de protection sociale), des instruments de soutien, des conditions de travail et, dans la mesure du possible, des conséquences pour le marché du travail (par exemple travail non déclaré) et l'adaptabilité de l'économie.

Si en 2013, les recherches concernaient les bassins de main-d'œuvre, les emplois de masse et le travail mobile, en 2014, l'accent pourrait, par exemple, être placé sur les relations de travail s'écartant du modèle classique «1 employeur - 1 employé», telles que le partage de poste, le travail basé sur des systèmes de chèques-service, le co-travail ou l'offre de

ressources temporaires (par exemple la gestion intérimaire). Le budget actuellement prévu pourrait couvrir l'analyse d'une ou deux de ces formes de relations de travail.

### Méthodologie

Pour chacune des nouvelles formes d'emploi sélectionnées s'appliqueront les outils méthodologiques suivants (couverts par un contrat-cadre établi en 2013): examen de la littérature existante et analyse des données (dans la mesure de leur disponibilité), études de cas comprenant des entretiens avec des employeurs, des employés et des travailleurs indépendants, analyse des politiques (réglementations juridiques, instruments de soutien par le secteur public et les partenaires sociaux), entretiens avec des experts. Cette combinaison d'outils permet de décrire les caractéristiques des diverses formes d'emploi au niveau national et d'illustrer et d'évaluer qualitativement leur impact sur les travailleurs (par exemple, les conditions de travail, la protection sociale ou le dialogue social, le cas échéant). Des comparaisons entre les pays seront réalisées en interne afin de produire des indicateurs politiques pertinents.

### Résultats

Rapports ad hoc sur chaque sujet étudié.

**Rapport consolidé.**

## Projet 6: Soutien au démarrage pour les jeunes - une évaluation de politiques sélectionnées du marché du travail

### Question de recherche/Raison du projet

Comment le soutien au démarrage prévu dans la Garantie pour la jeunesse peut-il aider au mieux les jeunes à monter une entreprise? Comment les précédentes évaluations du soutien au démarrage pour les jeunes peuvent-elles contribuer à une mise en œuvre efficace de la Garantie pour la jeunesse?

### Justification

La création d'emplois, en particulier pour les jeunes, est une priorité de politique clé en Europe. Eurofound a récemment étudié à la fois les mesures de politiques en faveur des NEET (programme de travail 2012) et les aspects clés de l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Ce projet s'inspirera des expériences tirées des deux projets visant à développer plus en profondeur non seulement le thème de «la jeunesse en Europe» défini par Eurofound, mais également l'engagement pris dans le cadre du programme quadriennal de fournir une évaluation de réformes sélectionnées du marché du travail dans l'optique d'améliorer le taux d'emploi. L'initiative phare «Jeunesse en mouvement», le paquet Emploi et l'initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes ont tous trois mis en évidence la nécessité d'encourager l'esprit d'entreprise et ont affecté des fonds à cette fin. D'après les recommandations du Conseil sur l'établissement d'une Garantie pour la jeunesse, l'entrepreneuriat des jeunes pourrait être promu pour mettre en œuvre cette garantie et le Conseil envisage d'utiliser le FSE pour ce faire. Ce projet fournira des indications précieuses pour la conception et la mise en application de mesures de soutien au démarrage dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse.

### Objectifs

- Recenser la disponibilité d'un soutien au démarrage pour les jeunes.
- Analyser les résultats des mesures précédemment évaluées et renforcer le rôle d'Eurofound dans l'évaluation des politiques.
- Contribuer ainsi à la mise en œuvre et au suivi de l'initiative sur les perspectives d'emploi des jeunes, le paquet Emploi Jeunes et la Garantie pour la jeunesse.

### Principaux éléments

Un recensement des mesures de soutien déjà appliquées dans les États membres pour encourager la création d'entreprises par les jeunes par le biais de programmes généraux ou ciblés sera réalisé. Il inclura tant les mesures établies dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse au niveau national que les mesures préexistantes. Il fournira une analyse des mesures de soutien au démarrage en faveur des jeunes qui ont déjà fait l'objet d'une évaluation. Les enseignements tirés et les bonnes pratiques guideront de manière constructive la mise en œuvre du soutien au démarrage dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse.

### Méthodologie

Un rapport d'analyse comparative sera établi sur la base d'un questionnaire transmis aux correspondants nationaux de tous les États membres et de Norvège afin d'identifier les mesures de soutien au démarrage prises en faveur des jeunes et leurs évaluations existantes. Ces informations seront complétées par un examen approfondi de la littérature existante, des recherches documentaires et des entretiens avec les parties prenantes. Il sera procédé à une analyse des mesures de soutien au démarrage pour les jeunes qui ont été précédemment évaluées dans le cadre d'un examen systématique et d'une méta-évaluation. Les informations qui en résulteront seront validées lors d'une réunion d'experts. Des cas d'études spécifiques sur des mesures sélectionnées, considérées comme de bonnes pratiques, seront présentés.

### Résultats

Contributions nationales des correspondants du réseau.

**Rapport consolidé.**

## Projet 7: L'écart hommes-femmes en matière d'emploi: défis et solutions

### Question de recherche/Raison du projet

Quel est le coût économique du taux d'emploi plus faible des femmes dans de nombreuses régions d'Europe? Quelles sont les dispositions institutionnelles et les politiques qui favorisent le plus la participation des femmes au marché du travail?

### Justification

Le paquet Investissement social identifie les femmes comme étant un groupe spécifique confronté à des difficultés particulières pour s'insérer sur le marché du travail. Reconnaisant l'importance des travaux domestiques et des soins non rémunérés effectués et dispensés par les femmes, il propose de s'attaquer aux défis posés par les disparités persistantes entre hommes et femmes de manière plus cohérente afin de promouvoir une participation accrue des femmes au marché du travail. Bien qu'il existe de nombreuses études sur le sujet, dans certains mais pas dans tous les États membres, le coût économique de la non-participation des femmes et son impact futur sur la croissance économique n'ont pas fait l'objet d'estimations rigoureuses. Le projet complètera de précédentes études d'Eurofound, en particulier sur les activités de prise en charge et l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

### Objectifs

- Recenser les tendances récentes de la participation des femmes au marché du travail, en tenant également compte des activités domestiques et de soins non rémunérées.
- Estimer le coût économique lié à l'écart hommes-femmes en termes de participation au marché du travail dans l'Europe.
- Examiner l'effet futur d'une réduction de cet écart sur la croissance économique.
- Fournir un aperçu des récentes approches les plus efficaces pour faciliter la participation des femmes au marché du travail.

### Principaux éléments

Le projet recensera les tendances récentes en matière de participation des femmes au marché du travail en Europe, en tenant également compte des activités domestiques et de soins non rémunérées effectuées par les femmes. Il se penchera sur le coût économique lié aux disparités hommes-femmes en matière de participation au marché du travail européen et s'intéressera à ses répercussions futures sur la croissance économique dans tous les États membres. Enfin, et en complément aux précédents travaux d'Eurofound sur l'écart hommes-femmes et l'exploitation de synergies avec des activités de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, le projet recensera les structures institutionnelles et les politiques les plus favorables à la participation des femmes au marché du travail en Europe.

### Méthodologie

L'exercice de cartographie de la participation des femmes au marché du travail ou de leurs activités domestiques et de soins non rémunérées sera réalisé à l'aide d'analyses descriptives et statistiques à plusieurs variables fondées sur les résultats de l'UE:LFS et d'autres sources de données. L'estimation du coût économique de l'exclusion à vie des femmes du marché du travail sera effectuée par l'application de techniques statistiques à plusieurs variables sur la base de données transversale la plus récente de l'EU-SILC.

Dans la mesure du possible, le travail non rémunéré effectué par les femmes dans le cadre de leurs activités de soins sera également pris en considération. Ces informations seront ensuite utilisées pour étudier l'effet futur d'une réduction de l'écart hommes-femmes en matière de participation au marché du travail sur la croissance économique. Cette étude sera réalisée via une analyse quantitative et des techniques d'anticipation qualitatives, telles que des analyses de scénarios. Enfin, le recensement des structures institutionnelles et des politiques les mieux adaptées pour promouvoir la participation des femmes au marché du travail en Europe sera effectué à l'aide de recherches documentaires, d'un examen de la littérature existante et d'entretiens avec les partenaires sociaux.

### Résultats

**Rapport consolidé.**

## Projet 8: Analyse comparative des services publics pour l'emploi

### Question de recherche/Raison du projet

Comment peut-on améliorer encore davantage la méthode actuelle d'analyse comparative des services publics pour l'emploi (SPE), par exemple par la création d'indicateurs généraux de performance du marché du travail et l'ajout de nouvelles sources de données et de nouveaux indicateurs?

### Justification

En juin 2013, la Commission a présenté une proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à l'amélioration de la coopération entre les services publics de l'emploi (SPE). Elle suppose la mise en place d'activités régulières d'analyse comparative de tous les services publics pour l'emploi fondée sur des éléments concrets, et tenant compte de différents systèmes de prestation de services. Ces activités ont pour objectif de faciliter l'apprentissage des SPE. Les SPE sont de plus en plus perçus comme des acteurs clés dans l'amélioration de l'efficacité des marchés du travail dans les États membres.

### Objectifs

- Contribuer, en coopération avec le secrétariat du réseau des services publics pour l'emploi, à l'élaboration de méthodes et d'indicateurs pour l'évaluation des performances des SPE.
- Mesurer la performance globale des marchés du travail dans les États membres, en ce qui concerne en particulier les transitions du chômage vers l'emploi. Cela permettra de contextualiser, voire de valider, les résultats des analyses comparatives sur la base des données provenant des SPE.

### Principaux éléments

1. Une contribution à la conception de méthodes adéquates d'analyse comparative de la performance des SPE, y compris l'identification d'indicateurs appropriés et de sources de données pertinentes émanant tant des SPE que des séries de données européennes.
2. Une analyse des mesures générales de la performance des marchés du travail, notamment de la transition du chômage vers l'emploi, fournissant des indications sur le rôle des SPE dans ces transitions. Seront également pris en compte les taux de transition pour divers groupes, dont les travailleurs peu qualifiés, les étrangers et les jeunes. Cette dernière catégorie est incluse en raison du rôle important joué par les SPE dans la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse et des contrats d'apprentissage.

### Méthodologie

La contribution méthodologique sera apportée en grande partie dans le cadre du groupe de travail du réseau européen des services publics pour l'emploi, avec une éventuelle contribution au rapport annuel. Des notes méthodologiques seront établies pour le secrétariat du réseau en vue d'une éventuelle contribution aux travaux du groupe de travail. L'exploitation des nouvelles données sur les transitions extraites de l'enquête européenne sur les forces de travail sera effectuée en interne.

### Résultats

Rapport consolidé.

## Priorité 2: Amélioration des conditions de travail pour un travail durable

### Projet 9: Sixième enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) - préparation et mise en œuvre

#### Question de recherche/Raison du projet

Comment améliorer encore davantage la pertinence et la qualité de l'enquête européenne sur les conditions de travail et son potentiel d'aide à la formulation des politiques? Comment étendre sa portée géographique en coopération avec l'OIT?

#### Justification

La réalisation de la sixième enquête européenne sur les conditions de travail est prévue dans le programme quadriennal 2013-2016. Sa planification a débuté en 2013 et l'agence de terrain devrait être en place d'ici la fin 2013. Une phase préparatoire intensive aura lieu avec le contractant tout au long de l'année 2014, en vue du lancement des travaux sur le terrain début 2015.

L'OIT ayant exprimé le souhait de coopérer avec Eurofound au sujet de la surveillance des conditions de travail par la mise en œuvre d'une enquête, la possibilité d'étendre la portée géographique de l'enquête est envisagée et sera exploitée dans la mesure du possible.

#### Objectifs

- Concevoir et finaliser en temps utile des procédures de collecte de données, afin de permettre le lancement des travaux sur le terrain en 2015.

- Finaliser le questionnaire de la sixième EWCS et veiller à ce qu'il soit traduit correctement dans toutes les langues concernées.
- Mettre au point, dans la mesure du possible, des instruments d'enquête (questionnaires, lignes directrices, etc.) qui se prêtent à l'évaluation des conditions de travail dans une perspective globale.

### Principaux éléments

L'année 2014 sera consacrée à la préparation des travaux sur le terrain. La procédure d'adjudication pour les préparatifs et les travaux sur le terrain de la sixième édition devrait prendre fin dans le courant du dernier trimestre de 2013.

Les activités contribuant à la préparation des travaux sur le terrain sont les suivantes:

- traduction de qualité du questionnaire source en deux langues afin d'identifier les valeurs culturelles cachées du questionnaire, de même que les difficultés à signaler aux traducteurs;
- test préalable;
- traduction;
- plans d'échantillonnage;
- planification des travaux sur le terrain;
- gestion de l'assurance qualité.

Ces activités seront exécutées dans l'optique d'une éventuelle mise en œuvre de l'enquête au-delà des frontières de l'Europe. Eurofound a établi une collaboration avec l'OIT sur l'enquête mondiale sur les conditions de travail et il est escompté que cette coopération soit largement renforcée pour la sixième édition de cette enquête. Les préparatifs pour la mise en œuvre de cette sixième édition au sein de l'UE devraient donc être effectués en vue de faciliter la participation à terme de pays tiers et de produire des résultats permettant une comparaison pertinente entre l'Europe et d'autres régions du monde.

### Méthodologie

Combinaison d'activités réalisées en interne ou sous-traitées afin d'achever les préparatifs des travaux de terrain de la sixième EWCS; ces activités seront organisées autour de la finalisation du questionnaire, de sa traduction, de l'approbation des registres, de la finalisation des plans d'échantillonnage, de la préparation des protocoles de collecte de données et de la collecte de données sur le contrôle qualité pour contribuer à l'évaluation des activités au regard des objectifs établis. Trois réunions de coordination seront organisées avec l'OIT et les partenaires des pays tiers participants. Plusieurs pages web seront spécifiquement dédiées à la sixième édition de l'EWCS.

### Résultats

Carte promotionnelle sur l'EWCS (dans toutes les langues).



## **Projet 10: Surveillance des tendances et évolutions concernant la vie active: l'Observatoire européen de la vie active**

### **Question de recherche/Raison du projet**

Quelles sont les grandes tendances et évolutions concernant les conditions de travail et les relations industrielles en Europe? Comment peuvent-elles être signalées et analysées pour soutenir les parties concernées et les décideurs? Comment la présentation des connaissances d'Eurofound sur la vie active et leur accès peuvent-ils être améliorés?

### **Justification**

Le programme quadriennal d'Eurofound prévoyait la création d'un observatoire intégré des relations industrielles et des conditions de travail. Cet observatoire constituera le point d'accès aux données d'Eurofound concernant la vie privée, établies sur la base d'enquêtes, de contributions du réseau des correspondants et d'autres études. Il sera une ressource clé pour l'obtention de données sur la façon dont la législation, la négociation et les pratiques sur le lieu de travail influencent les conditions de travail. La création de l'observatoire sera étroitement liée à la création du nouveau site web. Les préparatifs ont débuté en 2013; ils incluaient la préparation, le lancement et l'évaluation de l'appel d'offres pour la nouvelle série de contrats pour le réseau des correspondants, le remaniement des résultats des recherches générés par le réseau des correspondants et l'apport des changements nécessaires aux flux de travail, le remaniement du système de gestion des contenus pour les publications sur le web d'Eurofound, ainsi qu'un projet pilote sur une approche fondée sur les «communautés de pratiques» visant à approfondir les liens avec le réseau des correspondants. En 2014, les activités se poursuivront en vue du lancement de l'observatoire intégré.

### **Objectifs**

- Surveiller les tendances et les évolutions concernant la vie active.
- Mettre en place et en activité un observatoire intégré des relations industrielles et des conditions de travail.
- Présenter le nouvel observatoire aux correspondants et au personnel et les former à son fonctionnement.
- Présenter de manière accessible les données d'Eurofound sur la vie active.
- Resserrer les liens avec le réseau des correspondants d'Eurofound.

### **Principaux éléments**

À compter de 2014, Eurofound présentera tous les résultats de recherches et activités relatifs à la vie active entreprises au sein du nouvel observatoire sur un nouveau site web. De nouveaux contrats prendront cours pour le réseau des correspondants, ce qui nécessitera la formation du personnel et des correspondants aux nouveaux outils et produits.

### **Méthodologie**

Une nouveauté importante pour l'observatoire intégré est le réseau d'experts (correspondants) nationaux et européens chargés de surveiller les évolutions pertinentes et les derniers résultats de recherches et d'en faire rapport. Ces experts fournissent de brefs rapports ainsi que des contributions aux travaux comparatifs. La préparation de travaux comparatifs requiert l'organisation de consultations et d'échanges entre les correspondants et les agents d'Eurofound. Ils ont lieu dans le cadre d'échanges électroniques et de réunions, en particulier une réunion annuelle des correspondants à Dublin et d'autres réunions avec les correspondants au sujet de conférences sur des questions connexes. La formation du personnel et des correspondants se déroule par le biais de réunions en face à face, éventuellement de séminaires en ligne. Un outil de collaboration en ligne a été mis en place afin d'assurer le contact avec les correspondants. Le nouveau système de gestion des contenus est mis en œuvre.

## Résultats

Premier rapport trimestriel.  
Deuxième rapport trimestriel.  
Troisième rapport trimestriel.  
Quatrième rapport trimestriel.  
Mises à jour annuelles: salaires.  
Mises à jour annuelles: temps de travail.  
Research in Focus (la recherche en point de mire).  
Rapports sur les sujets d'actualité.  
Profils par pays sur les relations industrielles: mise à jour.  
Dictionnaire européen des relations industrielles: mise à jour.  
Analyse annuelle des relations industrielles et des conditions de travail.

## Projet 11: Évolution du temps de travail au cours du XXIe siècle

### Question de recherche/Raison du projet

Quelles sont les grandes tendances et étapes caractérisant l'évolution des principaux aspects du temps travail ayant fait l'objet de conventions collectives dans l'Union européenne au cours de la première décennie du XXIe siècle? Dans quelle mesure reflètent-elles les évolutions macroéconomiques et sociales et quel lien peut être établi avec l'évolution du temps de travail effectif?

### Justification

Le temps de travail est réglementé à la fois par des conventions collectives et la législation, dont la directive de l'Union européenne sur le temps de travail (2003). Eurofound collecte des informations sur les conventions collectives relatives au temps de travail depuis plus d'une décennie, et les données sur son évolution constitueront une ressource utile pour le dialogue social et le débat politique, en particulier dans la situation actuelle, où la révision de la législation relative au temps de travail est perçue comme un moyen d'endiguer la récession. En 2014, faisant suite à un exercice similaire réalisé en rapport avec les salaires en 2013, les données importantes sur les conventions collectives relatives au temps de travail de ces dernières années peuvent être analysées conjointement avec d'autres informations statistiques.

### Objectifs

- Analyser et fournir une vue d'ensemble de l'évolution du temps de travail fixé par conventions collectives dans les États membres entre 2000 et 2012, ainsi que des données disponibles sur le temps de travail effectif et d'autres indicateurs pertinents.

### Principaux éléments

Un rapport analysant les principales tendances relatives au temps de travail fixé par conventions collectives dans l'UE au cours de la première décennie du XXIe siècle sera établi; il tiendra compte du contexte économique et social de l'époque. La principale source utilisée sera les données générées par Eurofound pour les mises à jour annuelles successives sur le temps de travail fixé par conventions collectives.

Le projet dressera l'inventaire des données et résultats des mises à jour annuelles concernant le temps de travail compilés entre 2000 et 2012. Il étudiera:

- l'évolution du temps de travail fixé par conventions collectives dans les États membres;
- l'évolution du temps de travail fixé par conventions collectives dans les secteurs traditionnellement analysés lors des mises à jour annuelles: métallurgie, secteur bancaire, industrie chimique, secteur marchand, gouvernement central et collectivités locales;

- l'évolution du temps de travail journalier et hebdomadaire maximal autorisé au niveau national;
- les congés;
- l'évolution du temps de travail effectif et d'autres évolutions économiques et sur le marché du travail.

### **Méthodologie**

Les données collectées dans le cadre des mises à jour annuelles sur le temps de travail seront analysées (en interne) et comparées à l'évolution du temps de travail effectif et aux évolutions sociales et macroéconomiques. Les correspondants nationaux seront invités à fournir une contribution pour assister Eurofound dans l'interprétation des principales caractéristiques de l'évolution du temps de travail fixé par conventions collectives et du temps de travail effectif dans le contexte des autres évolutions économiques et du marché du travail dans les périodes de croissance et de récession. Cela inclura l'interprétation des données disponibles, mettant en lumière les événements clés, décrivant les tendances et, s'il y a lieu, analysant les points de vue des partenaires sociaux sur les processus de négociation collective sur le temps de travail. Enfin, un atelier d'experts, impliquant les correspondants, sera organisé afin de discuter des évolutions dans les États membres de l'UE et de recueillir des commentaires et avis sur le sujet et de valider les résultats du projet.

### **Résultats**

**Rapport consolidé.**

## **Projet 12: Récentes évolutions dans la distribution des salaires en Europe**

### **Question de recherche/Raison du projet**

Quelles sont les récentes évolutions dans la distribution des salaires? Comment ont-ils évolué en particulier depuis la crise économique? Dans quelle mesure l'évolution de la distribution des salaires peut-elle être expliquée en termes d'ouverture aux échanges, d'évolution de la productivité et d'inflation? Dans quelle mesure ces évolutions peuvent-elles être attribuées à la baisse de l'emploi dans divers secteurs et à l'accroissement du chômage global?

### **Justification**

Les salaires sont un élément clé des conditions de travail et le principal résultat des processus relatifs aux relations industrielles. Le sujet prêtant parfois à controverse, il est essentiel que les décideurs et les parties prenantes d'Eurofound disposent des meilleurs faits et chiffres disponibles. D'une part, les salaires, de même que la productivité, constituent un aspect important de la compétitivité d'une nation, en particulier du fait de la mondialisation croissante des économies. D'autre part, ils constituent la principale source de revenus pour la vaste majorité des résidents de l'UE et un facteur clé pour une Europe inclusive. Eurofound a réalisé des travaux dans ce domaine, essentiellement axés sur les salaires convenus et les mécanismes de fixation des salaires, et peut dès lors apporter une nouvelle contribution sur la distribution des salaires afin de compléter l'analyse dans ce domaine.

### **Objectifs**

- Présenter les faits et chiffres sur l'évolution de la distribution des salaires en Europe établis sur la base des meilleures données comparatives européennes disponibles (et récemment mises à jour).
- Identifier et décrire certains facteurs susceptibles d'influencer les évolutions observées.

## Principaux éléments

L'analyse de récentes séries de données couvrira:

- l'évolution de la distribution des salaires tant avant qu'après la crise;
- la ventilation des évolutions par secteur pour rendre compte des récentes évolutions particulièrement radicales dans la composition de l'emploi;
- l'examen des raisons potentielles des évolutions dans la distribution, par exemple l'ouverture du secteur aux échanges, des évolutions dans la productivité, des changements au niveau de la distribution sectorielle de l'emploi et la hausse du chômage.

## Méthodologie

Tous les travaux seront accomplis en interne. Ce projet est rendu possible par la publication de l'enquête sur la structure des salaires (ESS) en 2013. En outre, la nouvelle base de données World Input Output Database (WIOD) rendue publique en avril 2013 par la Commission européenne fournit les données les plus fiables jamais rendues disponibles en matière d'ouverture au commerce. Ces sources de données, combinées à l'enquête européenne sur les forces de travail, seront analysées en interne.

## Résultats

**Rapport consolidé.**

## Projet 13: Série de séminaires de la Fondation

### Question de recherche/Raison du projet

Discussion tripartite se concentrant sur: les tendances en Europe, les mesures européennes et nationales, les rôles respectifs des partenaires sociaux, l'impact des négociations collectives, les actions au niveau de l'entreprise.

### Justification

Depuis son lancement, la série de séminaires de la Fondation constitue un forum de discussion pour les équipes tripartites de représentants des syndicats, des organisations d'employeurs et des gouvernements. Elle représente une opportunité d'échange d'idées et de pratiques entre les représentants au-delà du cadre formel des négociations.

En outre, elle relie le niveau d'action européen aux travaux des experts nationaux impliqués dans la mise en œuvre des politiques et la mise au point d'actions dans le domaine. Enfin, les exemples provenant des entreprises sont importants pour la discussion, de même que les contributions des mondes universitaire et politique. L'évaluation en cours de la série de séminaires de la Fondation influencera l'avenir du projet.

### Objectifs

- Promouvoir l'échange tripartite et la mise en réseau aux niveaux européen et national.
- Faciliter le partage des connaissances et l'apprentissage mutuel entre les gouvernements et les partenaires sociaux sur un sujet spécifique présentant une importance pour le débat politique européen.
- Approfondir la connaissance des politiques et actions nationales et européennes dans ce domaine parmi les organisations et professionnels participants.
- Sensibiliser davantage aux travaux pertinents d'Eurofound.

## Principaux éléments

La série de séminaires de la Fondation consiste en deux séries de séminaires avec des participants nationaux tripartites. Lors d'une première réunion, les résultats pertinents des recherches d'Eurofound et d'autres sources (par exemple la Commission, l'OCDE, l'OIT, des experts universitaires) sont présentés. Vient ensuite l'identification d'inquiétudes communes et de divergences entre les situations nationales et la pertinence du niveau européen. La discussion ouverte sur le sujet est encouragée: identifier les défis, les opportunités, les actions politiques, les réponses des entreprises, ce qui fonctionne et pourquoi, etc. Les participants rempliront une mission entre la première et la seconde série, ce qui exigera la coopération entre les représentants nationaux tripartites. Les résultats de ces travaux seront présentés et débattus lors de la seconde réunion.

Le sujet proposé pour la série de séminaires de la Fondation 2014 est le «travail durable», ce qui permet une synergie avec le projet n° 14 («Un travail durable à vie») et les travaux connexes effectués par Eurofound avant et pendant l'année 2013. Le projet 14 se concentre sur les actions et programmes nationaux (y compris les initiatives gouvernementales, les actions des partenaires sociaux et les actions entreprises au niveau de l'entreprise) contribuant à rendre le travail durable. Le choix de ce sujet pour la série de séminaires de la Fondation encouragera les participants à intégrer une perspective d'acteur au sujet de recherche du projet 14.

## Méthodologie

Un séminaire comprenant deux sessions: la première à Dublin, la deuxième dans une ville d'Europe à confirmer ultérieurement. La méthodologie générale sera redéfinie à la suite des résultats de l'évaluation interne et de l'ajustement révisé des séminaires 2013.

## Résultats

Première session de la série de séminaires de la Fondation.  
Deuxième session de la série de séminaires de la Fondation.

## Projet 14: Un travail durable à vie: politiques et stratégies nationales

### Question de recherche/Raison du projet

Quels sont les instruments politiques qui encouragent un travail durable?

Comment sont-ils mis en œuvre au sein des pays, et dans quelle mesure sont-ils coordonnés au sein d'un cadre cohérent?

### Justification

Eurofound a établi en tant que priorité du programme quadriennal 2013-2016 l'amélioration des conditions de travail pour un travail durable.

La pertinence politique de ce sujet est liée à la nécessité d'intégrer et de garder les travailleurs plus longtemps sur le marché du travail et d'insérer professionnellement des personnes présentant des besoins différents, comme le souligne la stratégie Europe 2020. Pour atteindre cet objectif, il convient de repenser les conditions de travail et trouver de nouvelles solutions et des carrières pouvant permettre aux travailleurs de préserver tant leur santé physique que leur santé mentale – ainsi que leur motivation et leur productivité – tout au long d'une vie active prolongée. Cela comprend des politiques liées aux conditions de travail tout au long de la vie ainsi que des politiques dans un contexte plus large, comprenant l'infrastructure (par exemple les services de soins), qui facilitent l'emploi pour les hommes et les femmes de tout âge et dans toutes circonstances.

## Objectifs

- Identifier et décrire les développements et la mise en œuvre de politiques liées au travail durable dans un certain nombre de pays.
- Analyser l'interaction entre les différents niveaux, les sujets et les domaines politiques (par exemple les travailleurs plus âgés, l'égalité).
- Évaluer si ces politiques sont intégrées dans un cadre politique cohérent.

## Principaux éléments

En 2013, un document de réflexion recensant les principales dimensions du travail durable a été élaboré. Le projet de 2014 se basera sur ce document et se concentrera sur la mise en œuvre de politiques relatives au travail durable dans différents pays. Cela peut comprendre un large éventail de politiques à différents niveaux. Le projet mettra en lumière et décrira des exemples spécifiques de politiques favorisant le travail durable. Il analysera la manière dont ces politiques sont intégrées dans les politiques nationales, en se penchant sur leur articulation et leur cohérence, et déterminera s'il y a ou non un ordre du jour complet dans lequel les différentes mesures seront intégrées. La mise en œuvre des programmes sera examinée, y compris les mesures prises pour favoriser la qualité du travail tout au long de la vie et l'infrastructure mise en place pour faciliter ce processus. Des exemples sectoriels et des entreprises seront identifiés afin de voir comment ces politiques prennent forme. Enfin, des travaux seront entrepris pour évaluer la faisabilité de la quantification de l'impact des changements politiques et la meilleure intégration des différentes politiques sur la durabilité du travail tout au long de la vie à la lumière de l'augmentation de l'espérance de vie.

## Méthodologie

Des rapports nationaux seront rédigés pour un certain nombre de pays (jusqu'à 10). Ceux-ci identifieront et décriront (grâce à une recherche documentaire) les politiques traitant des différentes dimensions du travail durable. Les rapports fourniront également des informations sur l'articulation et la mise en œuvre des politiques aux différents niveaux, et leur intégration dans un cadre cohérent. Les données des enquêtes LFS et EWCS seront utilisées pour fournir des profils de pays qui complètent les travaux précédents (tant au niveau national qu'au niveau sectoriel, le cas échéant). L'analyse des mesures nationales et des politiques peut si nécessaire être complétée par des exemples sectoriels et provenant des entreprises. Les principaux résultats seront débattus lors d'un atelier d'experts/des parties prenantes. Une partie du travail sera réalisée en interne et d'autres parties seront sous-traitées.

## Résultats

Études de cas (jusqu'à dix études de cas nationales).

**Rapport consolidé.**

## Projet 15: Changement: bilan de mi-carrière, mobilité interne et initiatives intergénérationnelles pour allonger la durée de vie professionnelle

### Question de recherche/Raison du projet

Que font actuellement les États membres et les entreprises pour retenir les travailleurs plus longtemps en leur offrant des alternatives de carrières?

### Justification

Depuis mi-2011, les forces de travail européennes diminuent d'environ trois millions chaque année, d'une part parce que la génération du baby-boom arrive à l'âge de la retraite et d'autre part parce qu'elle est remplacée par un nombre insuffisant de jeunes. Cette situation se poursuivra au cours des deux décennies à venir jusqu'après 2030. Cela peut notamment mener à une perte de compétences et augmentera le nombre de difficultés rencontrées pour financer les

systèmes des pensions de retraite. Il est largement avancé que la solution la plus équitable pour toutes les générations est de permettre aux personnes de travailler plus longtemps et de veiller à ce que les compétences soient transférées d'une génération à l'autre. Du point de vue de la vie active, les décisions doivent être prises tôt sur les options de carrière pour le futur, notamment pour les travailleurs ayant un métier pénible.

En 2013, un rapport a été préparé sur les contextes et règlements ainsi que sur les transferts d'emplois et la retraite anticipée dans chaque État membre. En 2014, le projet se penchera sur des solutions plus proactives dans les entreprises et dans les secteurs en documentant les pratiques et politiques qui visent à faciliter la mobilité interne et le changement de carrière. En explorant les approches qui soutiennent l'extension de la vie active, ce projet contribue à l'engagement pris par Eurofound dans le programme quadriennal de rechercher les facteurs sous-tendant le travail durable.

### Objectifs

- Documenter des façons novatrices de maintenir les personnes sur le marché du travail en utilisant des bilans de mi-carrière en tant qu'instrument précoce et d'anticipation.
- Identifier des tentatives réussies de gestion des connaissances et de transfert des compétences d'une génération à l'autre.

### Principaux éléments

En se basant sur l'examen réalisé en 2013, la continuation de ce projet ira plus en profondeur dans certaines politiques sélectionnées pour stimuler l'employabilité des travailleurs en milieu de carrière et des travailleurs plus âgés grâce à des bilans de carrière et un soutien à la mobilité interne. Des stratégies novatrices de gestion de l'âge visant à promouvoir activement le contenu de nouveaux postes pour différents âges et la possibilité de changer de carrière assez tôt pour éviter une sortie prématurée de la vie professionnelle seront explorées.

### Méthodologie

Des études de cas seront réalisées en 2014 en effectuant des entretiens avec les directeurs d'entreprise et les partenaires sociaux. Les initiatives seront sélectionnées conformément aux résultats du rapport analytique comparatif réalisé en 2013. Idéalement, il devrait également y avoir des entretiens complémentaires avec des employés, par exemple un membre d'un organe de représentation des travailleurs et un ou deux travailleurs qui ont fait l'objet d'une orientation professionnelle. Cela peut également se faire en groupes de travail, en invitant jusqu'à cinq employés concernés afin de rassembler plus d'informations. Il s'agira d'un mélange d'entretiens réalisés en interne ou sous-traités. Une analyse secondaire supplémentaire réalisée sur la base des données internes (enquête sur les conditions de travail, enquêtes dans les entreprises) et des données externes devrait compléter l'évaluation. Un rapport final du projet sera rédigé en interne.

### Résultats

**Rapport consolidé.**

## Projet 16: Améliorer les conditions de travail dans les professions à désavantages multiples

### Question de recherche/Raison du projet

Quelles initiatives existe-t-il pour améliorer les conditions de travail des personnes occupant des postes caractérisés par des désavantages multiples? Plus particulièrement, quel a été le résultat, notamment en ce qui concerne les postes moyennement, peu et pas spécialisés?

### Justification

En 2013, une analyse secondaire de l'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) évaluera les profils professionnels, en identifiant les postes qui comportent des désavantages multiples. Ce projet de recherche vise à examiner les conditions de travail des travailleurs occupant ces postes (en particulier les travailleurs moyennement ou peu qualifiés et les travailleurs non qualifiés conformément à la CITEP) et identifier les politiques qui peuvent améliorer ces conditions et rendre le travail plus durable pour les travailleurs occupant ces postes. L'objectif est double: d'une part, cartographier les désavantages en termes de conditions de travail liées aux groupes professionnels spécifiques susmentionnés afin de fournir des connaissances spécifiques aux décideurs politiques pour élaborer des politiques et initiatives visant à améliorer les conditions de travail dans ces professions, d'autre part, cartographier les initiatives, programmes et services existants dans les États membres de l'UE.

### Objectifs

- Analyser davantage les conditions de travail des travailleurs occupant des postes comportant des désavantages multiples, en accordant une attention particulière aux catégories de travailleurs moyennement ou peu qualifiés et non qualifiés.
- Cartographier les mesures, politiques, services, etc. visant à améliorer les conditions de travail liées à ces postes.

### Principaux éléments

Le projet se basera sur les profils professionnels élaborés en 2013 (analyse secondaire de l'EWCS), en se concentrant sur les groupes professionnels identifiés exposés à des désavantages multiples et sur les conditions de travail spécifiques qui peuvent rendre le travail dans ces emplois moins durable, comme l'exposition à des risques physiques et psychosociaux ou des disparités dans l'accès aux ressources, telles que la formation, une assistance sociale ou une autonomie professionnelle, qui peuvent permettre aux travailleurs de s'adapter aux besoins physiques ou psychosociaux de leurs professions.

Le projet se basera sur les profils professionnels établis en 2013 (analyse secondaire de l'EWCS), se concentrant sur les groupes professionnels exposés à des désavantages multiples identifiés et sur les conditions de travail spécifiques qui peuvent rendre le travail moins durable dans ce genre de professions, notamment l'exposition à des risques physiques ou psychosociaux ou des différences dans l'accès aux ressources – par exemple la formation, le soutien social ou l'autonomie professionnelle – susceptibles d'aider les travailleurs à faire face aux exigences physiques ou psychosociales de leur travail.

Des initiatives, mesures et politiques visant à améliorer les conditions de travail des travailleurs occupant ces postes seront identifiées et décrites, et leurs résultats seront indiqués. De nouveau, l'accent sera mis sur les professions moyennement, peu et pas spécialisées.



## Méthodologie

Un examen de la littérature fournira des preuves de l'existence d'analyses théoriques et empiriques sur le sujet. Une analyse statistique supplémentaire, descriptive et inductive, de la LFS et de l'EWCS sera réalisée afin d'illustrer les caractéristiques des professions et des conditions de travail y relatives. Un rapport d'analyse comparative sera établi sur la base d'un questionnaire envoyé aux correspondants nationaux dans tous les États membres et en Norvège afin d'identifier les politiques/mesures/services visant à améliorer les conditions de travail dans ces professions, et les résultats de ces initiatives. Cela peut comprendre des mesures dans les domaines des politiques actives du marché du travail (y compris la formation), de l'évolution de carrière, de la santé et la sécurité, des salaires et des modalités de temps de travail. Un groupe d'experts aidera Eurofound en apportant une contribution au stade initial du projet, ainsi que lors de son avant-dernière phase. Le rapport final sera soumis à deux experts externes pour un examen par des pairs.

## Résultats

**Rapport consolidé.**

## Projet 17: Rapport général de la 3e enquête européenne sur les entreprises

### Question de recherche/Raison du projet

Quelles pratiques en matière d'organisation du travail, politiques des ressources humaines, formes d'engagement des travailleurs et pratiques du dialogue social existe-t-il dans les entreprises européennes? Quels facteurs sont associés à l'innovation sur le lieu de travail et à une excellente performance économique et sociale?

### Justification

L'enquête européenne sur les entreprises (ECS) est l'une des trois enquêtes paneuropéennes menées par Eurofound. Le travail sur le terrain pour la 3e ECS a eu lieu en 2013 et les premiers résultats étaient attendus en fin d'année. Le rapport général complet sera préparé en 2014.

L'analyse de l'enquête fournira des connaissances uniques sur la manière dont les lieux de travail peuvent contribuer au développement de la croissance «intelligente». Le projet permettra de comprendre comment les entreprises peuvent évoluer et utiliser de manière optimale le capital humain par différentes formes d'organisation du travail, contribuant ainsi à atteindre les cibles fixées dans la stratégie Europe 2020.

### Objectifs

- Présenter (dans un rapport descriptif général) les résultats de l'ECS sur les pratiques et l'innovation sur le lieu de travail (organisation du travail, gestion des ressources humaines, participation des employés et dialogue social) dans les entreprises européennes.
- Présenter une première analyse du lien existant entre ces pratiques et les résultats des entreprises.

### Principaux éléments

Le rapport général fournira les résultats descriptifs de l'ECS sur l'organisation du travail, la gestion des ressources humaines, la participation des employés et le dialogue social dans les entreprises européennes. Il se basera sur la cartographie des pratiques et des innovations sur les lieux de travail pour établir les premiers liens avec les résultats des entreprises. Les informations sur le web et l'outil de cartographie de l'enquête seront mis à jour. Le rapport sera présenté lors d'un événement au cours duquel seront débattues les pratiques des entreprises.

Ces résultats seront complétés par des analyses secondaires (proposées comme projets séparés), en utilisant des techniques statistiques plus sophistiquées, et par des études de cas résultant des entretiens de suivi qualitatif (projet

séparé). Il y aura également des travaux méthodologiques sur l'enquête (par exemple une évaluation du biais de non-réponse).

Il sera demandé aux contractants des analyses secondaires d'effectuer un examen par les pairs du rapport général et de se baser sur ce rapport dans leur analyse.

### **Méthodologie**

Analyse stratégique des données de l'enquête. Réunion d'examen par les pairs pour débattre du projet de rapport général.

### **Résultats**

#### **Rapport consolidé.**

Outil de cartographie de l'enquête: mise à jour.

## **Projet 18: L'impact de l'organisation du travail sur la performance, l'innovation et l'environnement professionnel dans les entreprises européennes (analyse secondaire de la 3e ECS)**

### **Question de recherche/Raison du projet**

Quels types d'organisation du travail existe-t-il et quelle est la prévalence des différents types dans les pays et secteurs? En quoi influencent-ils les résultats économiques, sociaux et en matière d'innovation de l'entreprise? Quelles leçons peuvent être tirées des entreprises novatrices, performantes?

### **Justification**

L'organisation du travail et les pratiques de gestion des ressources humaines sont deux des questions générales analysées dans l'ECS. Le projet d'analyse secondaire contribuera à évaluer les facteurs associés, au niveau du lieu de travail, à l'innovation sur le lieu de travail, à la performance de l'entreprise et à l'environnement de travail, en fournissant ainsi des connaissances uniques sur la manière dont les pratiques d'organisation du travail et de gestion des ressources humaines contribuent au développement de la croissance intelligente. Le projet fournira également une meilleure compréhension de la manière dont les entreprises développent le capital humain par différentes formes d'organisation du travail.

### **Objectifs**

- Identifier et décrire des ensembles de pratiques d'entreprise liées aux différentes formes d'organisation du travail et des pratiques de gestion des ressources humaines (GRH) associées et identifier l'innovation dans ces domaines.
- Évaluer l'association des ensembles de pratiques sur les lieux de travail avec les résultats de la performance de l'entreprise.
- Établir une série d'indicateurs politiques concernant la manière dont les gouvernements et les partenaires sociaux pourraient faciliter l'application de certaines pratiques.

### **Principaux éléments**

L'analyse des données de l'ECS visera à fournir des connaissances et une compréhension supplémentaires sur les pratiques de l'organisation du travail et les politiques de gestion des ressources humaines mises en œuvre dans les entreprises européennes. Elle identifiera les combinaisons de pratiques qui peuvent être qualifiées d'«innovations sur le lieu de travail» ou associées à la performance et la créativité. Afin de classer les établissements, le projet se penchera sur des domaines tels que la structure hiérarchique, les processus d'organisation du travail et l'influence qu'ont les employés sur les produits et processus, ainsi que sur l'environnement plus large des ressources humaines (par exemple la

formation, les stratégies de recrutement, la flexibilité fonctionnelle). Enfin, le projet se penchera sur une série de résultats en matière de performance et de ressources humaines, afin d'évaluer si ces derniers sont associés à certains «ensembles» de pratiques sur le lieu de travail, et quelles pratiques «gagnant-gagnant» peuvent être identifiées.

Ces recherches seront développées en parallèle avec l'autre analyse secondaire sur la participation des employés dans les entreprises européennes, et d'une manière cohérente avec les autres analyses liées à l'ECS.

### **Méthodologie**

Analyse statistique approfondie des données de la 3e ECS, en tenant compte d'autres sources de données pertinentes disponibles. Analyse typologique des données de l'ECS (ou méthode équivalente) sur la prévalence de différentes formes d'organisation du travail dans les entreprises européennes. Analyse de régression à multivariées visant à examiner la mesure dans laquelle les différents types organisationnels (ou ensembles individuels de pratiques d'organisation du travail, politiques en matière de ressources humaines et formes de participation des employés) sont associés aux résultats en matière de performance et d'innovation (par exemple situation financière, changement de la productivité de la main-d'œuvre, innovation) et aux résultats sociaux (par exemple environnement de travail, mais également maintien des travailleurs, niveaux de congé de maladie).

### **Résultats**

Rapport d'analyse secondaire.

## **Projet 19: Participation des employés dans les entreprises européennes (analyse secondaire de la 3e ECS)**

### **Question de recherche/Raison du projet**

Comment les pratiques de participation directe et indirecte des employés<sup>4</sup> dans les entreprises européennes sont-elles liées? Quel est le lien avec les systèmes nationaux de relations industrielles? Quel est le lien entre la participation directe et indirecte des employés, les pratiques de gestion des ressources humaines et les résultats de l'entreprise?

### **Justification**

L'enquête européenne sur les entreprises couvre les pratiques en matière de participation des employés et de dialogue social dans les établissements. Cette analyse secondaire des données de la 3e ECS se penchera sur les pratiques des entreprises concernant la participation directe et indirecte des employés, évaluera les relations et identifiera les associations entre les pratiques et les résultats. Ce point est lié à la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, dans la mesure où l'innovation sur le lieu de travail, fondée sur des interventions nouvelles et combinées dans l'organisation du travail, y compris les méthodes de travail participatives, est considérée comme propice à la création de situations «gagnant-gagnant» tant pour les entreprises que pour les travailleurs. Cette analyse se concentrera sur le rôle potentiel du dialogue social sur le lieu de travail s'agissant d'encourager et de relancer les processus de travail participatif. Cependant, le dialogue social sur le lieu de travail n'implique pas seulement les structures formelles, représentatives opérant à la fin stratégique du processus décisionnel, mais peut également se manifester de manière informelle, tant au niveau stratégique qu'au niveau des tâches de l'organisation. Ce sont les relations et interdépendances entre ces différentes formes qui seront examinées dans ce projet.

---

<sup>4</sup> La participation indirecte fait référence aux structures formelles de participation dans la société. La participation directe concerne les autres formes de participation des travailleurs (par exemple réunions du personnel, groupes ad hoc, systèmes de récolte de suggestions, outils de communication interne, etc.).

## Objectifs

- Décrire les pratiques des entreprises concernant la participation directe et indirecte des employés.
- Analyser la relation entre la participation directe et indirecte, et ses liens avec les systèmes nationaux de relations industrielles.
- Évaluer l'association du dialogue social sur le lieu de travail par le biais des représentants des employés et d'autres formes de participation des employés avec de bons résultats, et analyser leur rôle dans la création de situations «gagnant-gagnant» tant pour les entreprises que pour les employés.

## Principaux éléments

Ce projet est une analyse secondaire des données de la 3e ECS. Il approfondira davantage les résultats descriptifs de l'enquête à présenter dans le rapport général.

L'analyse se penchera sur:

- la participation directe et indirecte sur le lieu de travail et les types d'entreprises à cet égard;
- la portée du dialogue social formel sur le lieu de travail et d'autres formes de participation des employés associées à des pratiques de travail impliquant un niveau élevé de participation;
- la relation entre les formes directe et indirecte de participation des employés et les systèmes de structures nationales de représentation;
- les associations entre les différentes formes de participation directe et indirecte des employés avec des résultats en termes de performance de l'entreprise et d'environnement de travail.

Cette analyse sera développée en parallèle avec l'analyse secondaire sur l'impact de l'organisation du travail sur la performance, l'innovation et l'environnement du travail.

## Méthodologie

Analyse statistique approfondie de la 3e ECS concernant la participation des employés et le dialogue social par le biais d'une analyse multivariées avancée. Des données complémentaires provenant des sources nationales ou européennes seront utilisées afin de contextualiser et d'enrichir les résultats de l'analyse.

## Résultats

Rapport d'analyse secondaire.

## Projet 20: Troisième enquête sur les entreprises en Europe: entretiens de suivi qualitatif relatif au développement de l'innovation sur le lieu de travail en entreprise

### Question de recherche/Raison du projet

Qu'est-ce qui motive les acteurs des entreprises (direction, représentants des employés, employés) à développer des pratiques novatrices et quels sont leurs rôles respectifs? Quelles conditions préconisent-ils pour parvenir à des situations «gagnant-gagnant»? Que pouvons-nous apprendre des bons exemples identifiés grâce à l'ECS?

### Justification

Le travail sur le terrain de la 3e enquête européenne sur les entreprises s'est achevé en 2013 et les premiers résultats seront publiés. Les travaux préparatoires pour les entretiens de suivi qualitatif avec les représentants des entreprises

sélectionnées qui ont participé à l'ECS ont été prévus dans le programme de travail 2013. La conception du projet, la procédure d'adjudication, la définition des critères visant à sélectionner les établissements et la rédaction des guides d'entretien et des documents connexes seront terminées. Les entretiens à effectuer dans le cadre du projet 2014 généreront de nouvelles données sur l'innovation sur le lieu de travail et sur les motivations et rôles des différents acteurs dans la réalisation de cet objectif.

### Objectifs

- Collecter des informations détaillées et qualitatives concernant les pratiques des entreprises eu égard à l'innovation sur le lieu de travail provenant des directeurs, représentants des employés et employés dans certains établissements sondés précédemment dans l'ECS.
- Décrire les motivations et les actions des différents acteurs des lieux de travail (employés, représentants et directeurs) et la manière dont ils contribuent aux résultats des enquêtes, en termes de participation et de performance.
- Identifier les pratiques mises en place sur les lieux de travail qui pourraient améliorer la performance et la qualité du travail.
- Étudier les liens entre certaines pratiques sur les lieux de travail et les conséquences organisationnelles.
- Explorer les possibilités d'établir un forum virtuel d'échange avec les experts en ressources humaines.

### Principaux éléments

Ce projet est le prolongement du travail réalisé en 2013. À la suite des travaux préparatoires de 2013, les entretiens auront lieu lors du premier semestre 2014 et seront suivis par l'analyse des informations collectées. Les conclusions seront tirées et rapportées dans un rapport général. Les entretiens porteront sur les pratiques au sein de l'établissement (pratiques en matière de ressources humaines, organisation du travail, participation des employés), les motivations et rôles des personnes impliquées dans le développement de pratiques novatrices et les résultats.

Les entretiens seront également utilisés pour explorer les possibilités de mettre en place un forum virtuel d'échange avec les experts en matière de ressources humaines, en se basant sur des contacts et suggestions des partenaires des entretiens pour l'établissement de forums de haute qualité.

### Méthodologie

Des entretiens qualitatifs approfondis seront réalisés dans un maximum de 60 établissements, sélectionnés à partir des ensembles de données de l'ECS. À la suite de la définition des critères de sélection des pays et des établissements en 2013, un contrat sera signé pour la mise en œuvre de la recherche en 2014. Des entretiens semi-structurés seront réalisés dans les établissements sélectionnés avec les directeurs, les représentants des employés et une sélection d'employés. Une petite étude de cas sera développée pour chaque entreprise, et un rapport général analysant les données sera préparé. Une réunion d'experts débattrait des résultats préliminaires.

### Résultats

**Rapport consolidé.**

## Projet 21: Réglementation des intermédiaires du marché du travail et le rôle des partenaires sociaux dans la prévention de la traite de la main-d'œuvre

### Question de recherche/Raison du projet

Comment les agences d'intérim et d'autres intermédiaires légaux des États membres sont-ils régulés et cette réglementation a-t-elle changé récemment? Quelles sont les procédures visant à mettre en place des intermédiaires en termes d'obligations d'enregistrement, des systèmes de licence, etc.? Existe-t-il des exigences spécifiques concernant le recrutement et le placement des travailleurs non ressortissants de pays membres de l'UE?

### Justification

La Commission européenne (DG HOME) a demandé à Eurofound de contribuer au développement d'un guide des meilleures pratiques destiné aux autorités publiques sur le contrôle des agences d'intérim et des agences intermédiaires telles que les agences de recrutement et sur leur respect de la législation afin de lutter contre la traite des êtres humains. Le guide doit inclure les systèmes de licence et le travail eu égard à la responsabilité de ces agences. Eurofound a publié précédemment des recherches sur le travail des agences d'intérim sur lesquelles il peut se baser [Temporary agency work in an enlarged EU - travail intérimaire dans une Union élargie (2006); Temporary agency work and collective bargaining in the EU - travail intérimaire et négociation collective dans l'UE (2009)]. Ce nouveau projet sera un suivi dans le contexte spécifique de la lutte contre la traite des êtres humains.

### Objectifs

- Cartographier la situation actuelle dans les différents États membres concernant la réglementation des agences d'intérim et des intermédiaires, et notamment la réglementation de leurs activités dans le placement de travailleurs non européens.
- Identifier les initiatives pertinentes des partenaires sociaux visant à prévenir la traite des êtres humains.

### Principaux éléments

Le projet examinera les deux études d'Eurofound sur le travail intérimaire mentionnées ci-dessus, en les actualisant le cas échéant. Une attention particulière sera accordée aux procédures et obligations d'enregistrement et de licence des agences d'intérim et d'autres intermédiaires, et à la réglementation de leur rôle dans le placement de travailleurs non européens. Les correspondants nationaux identifieront également les initiatives des partenaires sociaux visant à lutter contre la traite des êtres humains. Dans les pays où il existe un organe national regroupant les agences d'intérim, ceux-ci seront interrogés sur leurs inquiétudes et sur leurs actions relatives à la prévention de la traite.

### Méthodologie

Recherche documentaire (en interne). Un rapport d'analyse comparative sera établi sur la base d'un questionnaire envoyé aux correspondants nationaux dans tous les États membres et en Norvège.

### Résultats

Rapport d'analyse comparative (aperçu global et contributions nationales).

## Priorité 3: Développement des relations industrielles pour garantir des solutions équitables et productives adaptées à l'évolution politique

### Projet 22: Évolutions des négociations collectives et du dialogue social au XXIe siècle

#### Question de recherche/Raison du projet

Ce projet dresse le bilan des précédents travaux d'Eurofound afin de déterminer:

- quelles sont les tendances principales dans les relations industrielles dans l'Union européenne concernant les négociations collectives, le dialogue social et les structures des relations industrielles lors des 15 dernières années;
- dans quelle mesure les formes et cas d'interaction recensés peuvent être considérés comme des évolutions «nouvelles» (nouvelles pour l'État membre demandeur ou dans toute l'UE).

#### Justification

L'une des forces d'Eurofound est la continuité de la recherche dans ses domaines d'expertise principaux sur un certain nombre d'années. La négociation collective a été couverte par le réseau EIRO (depuis 1997) et le réseau EWCO (depuis 2003). Le lancement de l'Observatoire européen intégré de la vie active en 2014 est une bonne occasion de faire le bilan de la recherche existante, en fournissant un nouvel accès aux données et un aperçu condensé des évolutions sur les 15 dernières années. Un exercice similaire est en cours pour l'évolution des salaires au XXIe siècle (projet 11) et pour les évolutions du temps de travail au XXIe siècle (proposition du programme de travail 2014). En outre, les connaissances acquises lors de ce projet peuvent orienter l'évolution de la proposition de cadre comparatif des relations industrielles.

#### Objectifs

- Fournir un aperçu des évolutions de la négociation collective et du dialogue social de 1997 à 2013 dans les divers pays et domaines.
- Identifier les grandes tendances des relations industrielles de 1997 à 2013, couvrant la négociation collective, le dialogue social, les structures du dialogue social, le soutien législatif, etc.
- Collecter des données sur certains indicateurs et variables clés des relations industrielles qui pourraient orienter le cadre comparatif proposé.
- Présenter le matériel d'une manière accessible sur une page web mise à jour (c'est-à-dire en utilisant des lignes du temps et d'autres formes de visualisation des données).

#### Principaux éléments

Le projet dressera le bilan des informations rassemblées au cours des 15 dernières années par le réseau des correspondants concernant les tendances en matière de relations industrielles. Il contiendra des informations sur les négociations collectives, le dialogue social, les structures de dialogue et les sujets couverts.

La première étape consiste à cartographier et classer les informations (principalement qualitatives). Les données seront ensuite analysées avec pour objectif d'évaluer la mesure dans laquelle les tendances communes sont présentes dans l'Europe. Cette analyse couvrira:

- les évolutions du soutien législatif;
- les rapports sur l'incidence et les résultats de la négociation collective dans le temps, notamment ceux allant au-delà du domaine du salaire et du temps de travail;

- les structures et processus en place pour permettre le dialogue social;
- l'implication des différents acteurs (bipartite, tripartite ou multipartite).

### Méthodologie

Fusion des données provenant des séries d'examens annuels (1997 - 2013), mises à jour des informations EIRO, résultats d'un certain nombre de rapports comparatifs sélectionnés (EIRO + EWCO), où des questions sur la négociation collective ou le dialogue social ont été posées. Les données rassemblées seront systématiquement révisées pour identifier les tendances et les pratiques qui semblent être de nouveaux développements dans les relations industrielles. Sur la base de ces données, une série de variables clés seront dérivées par pays et dans le temps (années ou périodes). Celles-ci contiendront des données codifiées nominalement et développées en étroite collaboration avec le projet proposé de développement d'un cadre comparatif pour les relations industrielles. Un rapport d'analyse comparative sera établi sur la base d'un questionnaire envoyé aux correspondants nationaux dans tous les États membres et en Norvège avec pour objectif de combler les lacunes existantes concernant les variables des relations industrielles. Un petit nombre de correspondants EIRO et d'autres experts des relations industrielles seront invités à un atelier afin de valider les résultats.

### Résultats

Rapport d'analyse comparative (aperçu global et contributions nationales).

**Rapport consolidé.**

## Projet 23: Recensement des principales dimensions des relations industrielles en Europe

### Question de recherche/Raison du projet

Quels éléments peuvent être identifiés comme dimensions clés d'un cadre comparatif pour les relations industrielles?  
Quels indicateurs et quelles sources de données pourraient être utilisés pour mesurer ces dimensions?

### Justification

Le programme quadriennal engage Eurofound à examiner les dynamiques des relations industrielles et à analyser, d'une manière comparative, la façon dont les systèmes de relations industrielles évoluent et s'adaptent à de nouveaux défis. Cette partie de l'activité de recherche serait facilitée par l'identification des dimensions clés des relations industrielles, des indicateurs et des sources de données qui peuvent être utilisés pour décrire et évaluer les développements dans les États membres. L'amélioration des outils d'aide à la recherche comparative dans ce domaine résultera probablement en une plus grande pertinence politique des résultats.

### Objectifs

- Établir les dimensions clés pour la comparaison des relations industrielles et identifier les indicateurs associés.
- Identifier les données relatives aux relations industrielles des trois éditions de l'enquête européenne sur les entreprises, les valider par rapport aux sources de données nationales et les appliquer pour tester le cadre comparatif.
- Identifier d'autres sources de données pertinentes et les lacunes dans la disponibilité des données.

### Principaux éléments

En se basant sur un projet d'Eurofound de 2012, qui a examiné ce que constitue un dialogue social constructif, ainsi que sur des projets précédents de 2002-2004, ce projet cartographiera, analysera et débattre des dimensions et indicateurs des relations industrielles. Le projet identifiera ensuite et évaluera les sources de données existantes. Cela comprendra les données provenant des trois éditions de l'enquête européenne sur les entreprises. Des données pertinentes sont également attendues de l'examen de 15 ans d'évolutions des relations industrielles, qui est proposé pour 2014 (projet 22 ci-dessus).



Une autre partie substantielle des données proviendra de la base de données ICTWSS (J. Visser \_ version 4, avril 2013) afin d'être partiellement intégrée dans le répertoire d'Eurofound. La base de données ICTWSS couvre quatre éléments clés: le syndicalisme, la fixation des salaires, l'intervention de l'État et les pactes sociaux. La base de données contient des données annuelles pour tous les États membres de l'UE et de l'OCDE depuis 1960. La version de 2013 contient également des informations sur les organisations d'employeurs, et l'ampleur, la couverture et la nature de la représentation des employés et des syndicats. Enfin, le projet analysera la manière dont les lacunes éventuelles au niveau des données peuvent être comblées par le biais de travaux futurs d'Eurofound. Par la suite, les résultats pourraient être utilisés pour des comparaisons avec d'autres systèmes de relations industrielles dans le monde.

### **Méthodologie**

Le projet sera un exercice de recherche documentaire en interne avec des contributions provenant d'un séminaire d'experts. Premièrement, les résultats sur les dimensions et indicateurs seront débattus avec les parties prenantes d'Eurofound et des experts universitaires lors d'un atelier d'experts. L'exercice de validation sera basé sur de petites contributions des correspondants nationaux dans tous les États membres et en Norvège. Il sera demandé aux correspondants de rechercher des statistiques nationales pertinentes et de les soumettre avec les métadonnées associées.

### **Résultats**

**Rapport consolidé.**

## **Projet 24: Études de représentativité au niveau de l'UE et le concept de représentativité aux niveaux national et de l'UE**

### **Question de recherche/Raison du projet**

Qui sont les organisations représentatives des employeurs et des travailleurs au niveau de l'UE dans un certain nombre de secteurs sélectionnés? Quel est le concept de représentativité dans les États membres et quels sont les règles et règlements pertinents? Quels sont les éléments et tendances communs concernant la représentativité? Dans quelle mesure le concept européen diffère-t-il du niveau national et comment peut-il être davantage développé?

### **Justification**

Conformément au dictionnaire européen des relations industrielles, la représentativité est un critère utilisé par la Commission européenne pour identifier les organisations d'employeurs et de travailleurs qui doivent être consultées sur certaines questions et qui peuvent lancer le dialogue social au niveau européen (article 154 TFUE). Eurofound aide la Commission européenne à établir la représentativité des organisations de partenaires sociaux depuis 2006; 31 études sur différents secteurs avaient été réalisées en mai 2013. Ces travaux se poursuivront en 2014 avec le lancement de six nouvelles études sectorielles. L'expertise acquise par la réalisation de ces études peut maintenant être appliquée pour examiner les différences apparentes dans le concept de «représentativité» dans les États membres, ce qui pourrait mener à de nouveaux développements et améliorations de la méthodologie utilisée pour mettre en place la représentativité au niveau européen.

### **Objectifs**

- Évaluer la représentativité des organisations sectorielles des partenaires sociaux au niveau de l'UE dans six secteurs sélectionnés.
- Analyser les différences dans le concept de représentativité aux niveaux national et de l'UE.
- Évaluer si la méthodologie des études de représentativité appelle à une révision à la lumière des résultats de l'étude.

### Principaux éléments

En 2014, Eurofound entamera des travaux sur six nouvelles études de représentativité sectorielles (agriculture, production de meubles, industries extractives, travail intérimaire, transport maritime et services postaux). En parallèle, le concept de représentativité appliqué dans les États membres sera examiné, par l'analyse des règles, règlements et conséquences de la représentativité au niveau national. Les résultats obtenus pour le niveau national seront ensuite comparés au concept de «représentativité» dans le contexte européen. Les deux volets seront rassemblés dans un rapport qui devrait mener aux conclusions concernant le développement de la méthodologie actuellement appliquée pour mettre en place la représentativité au niveau européen.

### Méthodologie

Les études de représentativité seront menées en appliquant la méthodologie standard.

Le projet supplémentaire sera un exercice de recherche documentaire réalisé en interne analysant les documents politiques de l'UE et les publications académiques. Un rapport d'analyse comparative sera établi sur la base d'un questionnaire envoyé aux correspondants nationaux dans tous les États membres et en Norvège afin de collecter des informations sur les règles, règlements et concepts de représentativité au niveau national. Les deux parties seront rassemblées dans un rapport général interne. Le projet de rapport sera débattu avec les parties prenantes et les experts académiques lors d'un atelier. Il sera également demandé aux experts sélectionnés d'apporter une contribution au projet de questionnaire.

### Résultats

Étude de représentativité 1.

Étude de représentativité 2.

Étude de représentativité 3.

Étude de représentativité 4.

Étude de représentativité 5.

Étude de représentativité 6.

Rapport d'analyse comparative (aperçu global et contributions nationales): la notion de représentativité.

**Rapport consolidé.**

## Projet 25: Le rôle des partenaires sociaux dans les programmes de réformes nationaux et lors du semestre européen

### Question de recherche/Raison du projet

Quel est le rôle des partenaires sociaux dans les programmes de réformes nationaux (PRN)? Quel est le rôle des partenaires sociaux lors du semestre européen?

### Justification

Le programme quadriennal d'Eurofound soulève la question de l'effet qu'ont les nouvelles formes de gouvernance économique au niveau européen sur les partenaires sociaux nationaux. En février 2013, le Comité de l'emploi a appelé à une participation plus forte et plus fréquente des partenaires sociaux aux niveaux national et de l'UE afin de renforcer la dimension sociale sur la base de la stratégie européenne en matière d'emploi. Comme le montrent les discussions des réunions du Comité de l'emploi, les acteurs connaissent la situation de leur propre pays, mais il y a un manque d'informations fiables sur les pratiques d'ailleurs fournissant une perspective comparative. Les partenaires sociaux ont été invités à contribuer à l'élaboration des programmes de réformes nationaux, à leur mise en œuvre et à la communication générale de la stratégie européenne en matière d'emploi dans les lignes directrices en matière d'emploi de 2013. Les niveaux, formes et mécanismes de participation des organisations nationales diffèrent fortement entre les

États membres et un exercice de cartographie informera les décideurs politiques de ces différences, stimulant la compréhension et permettant l'apprentissage mutuel.

### Objectifs

- Déterminer le rôle, au niveau national, des partenaires sociaux dans la conception, la mise en forme et la mise en œuvre des programmes de réformes nationaux et des politiques y incluses.
- Analyser le rôle des partenaires sociaux lors du semestre européen.

### Principaux éléments

Ce projet consiste en deux volets séparés qui seront rassemblés dans un seul rapport général:

- le volet 1 se penchera sur le rôle des partenaires sociaux dans la conception, la mise en forme et la mise en œuvre des programmes de réformes nationaux au niveau national;
- le volet 2 analysera le rôle évolutif des partenaires sociaux lors du semestre européen.

### Méthodologie

Le volet 1 comprendra l'établissement d'un rapport d'analyse comparative sur la base d'un questionnaire envoyé aux correspondants nationaux dans tous les États membres et en Norvège. Le volet 2 de ce projet se basera sur une recherche interne, qui utilisera les analyses des sources de données et des entretiens avec les acteurs clés au niveau de l'UE. Un atelier d'experts apportera également une contribution au rapport. Les deux volets seront rassemblés dans un rapport général interne. Les travaux récemment menés dans ce domaine par le Comité économique et social européen seront pris en considération.

### Résultats

Rapport d'analyse comparative (aperçu global et contributions nationales).

**Rapport consolidé.**

## Projet 26: Nouveaux sujets, nouveaux outils et approches novatrices des partenaires sociaux

### Question de recherche/Raison du projet

Quelles approches novatrices les partenaires sociaux ont-ils développées en réponse aux nouveaux défis? Quels sujets ont été abordés et quels outils ont été utilisés? Quels sont les résultats de ces initiatives?

### Justification

Dans le cadre du contrôle en cours des évolutions des relations industrielles, le programme quadriennal d'Eurofound prévoit d'explorer les solutions novatrices que les partenaires sociaux ont trouvées pour faire face aux nouveaux défis. Il est prévu que les partenaires sociaux contribuent de manière active à la stratégie de croissance de l'Europe, intitulée Europe 2020, et à la reprise génératrice d'emplois visée par l'UE. Le dialogue social devrait jouer un rôle clé, et les éléments de preuve montrent que les pays européens disposant des partenariats sociaux les plus développés font partie des économies les plus prospères et les plus compétitives au monde. L'identification et la cartographie des nouvelles approches qui ont été testées et des résultats qui ont été obtenus permettront d'améliorer la compréhension des derniers développements et faciliteront l'apprentissage mutuel.

### Objectifs

- Identifier des solutions novatrices introduites par les partenaires sociaux en réponse aux nouveaux défis, y compris les nouveaux outils et les nouveaux sujets abordés.
- Cartographier ces développements et leurs résultats.

### Principaux éléments

Les pratiques novatrices en termes de relations industrielles seront recensées dans tous les États membres, en examinant les nouveaux développements dans des domaines tels que la participation/voix, la représentation des employés, la sauvegarde et la création d'emplois, la compétitivité, la formation, les compétences et la promotion de l'innovation. En outre, le projet devrait explorer divers «services supplémentaires» développés par les organisations des partenaires sociaux pour répondre aux besoins des membres et des membres potentiels, tels que l'orientation professionnelle, l'orientation en matière de RH, les services de conseils et des services ciblés vis-à-vis de groupes spécifiques - les migrants, les PME. La cartographie comprendra de nouveaux outils développés et de nouveaux domaines thématiques qui sont abordés pour la première fois. Différents niveaux de négociation collective seront examinés et leurs liens ainsi que la question de savoir si et comment ils ont évolué seront analysés. Les résultats des recherches précédentes d'Eurofound, telles que la seconde édition de l'enquête européenne sur les entreprises relative au dialogue social sur le lieu de travail, seront pris en considération. Le projet sera coordonné avec la proposition de recherche 2014 sur «les évolutions des négociations collectives et du dialogue social au XXIe siècle» (projet 22). Alors que l'exercice de cartographie de 2014 fournira un aperçu des évolutions, des travaux supplémentaires proposés pour 2015 pourraient être axés sur les innovations au niveau de l'entreprise.

### Méthodologie

Un rapport d'analyse comparative sera établi sur la base d'un questionnaire envoyé aux correspondants nationaux dans tous les États membres et en Norvège afin d'identifier les approches novatrices de partenaires sociaux à divers niveaux.

### Résultats

Rapport d'analyse comparative (aperçu global et contributions nationales): pratiques novatrices en matière de relations industrielles

## Priorité 4: Amélioration du niveau de vie et promotion de la cohésion sociale face aux disparités économiques et aux inégalités sociales

### Projet 27: EQLS: planification de la quatrième édition

#### Question de recherche/Raison du projet

Comment la pertinence de l'enquête sur la qualité de vie en Europe (EQLS) et sa capacité d'orientation des politiques européennes peuvent-elles être renforcées? Quelles leçons peuvent être tirées des éditions précédentes de l'enquête et des consultations avec les experts et les parties concernées afin de développer la prochaine édition?

#### Justification

Comme prévu dans le programme quadriennal d'Eurofound 2013-2016, la prochaine édition de l'EQLS est prévue pour 2016. Afin de pouvoir effectuer la collecte de données en 2016, des spécifications techniques doivent être prêtes pour le processus de passation de marché qui aura lieu en 2015. Afin de s'adapter aux priorités politiques émergentes et aux évolutions dans le domaine de l'enquête, une stratégie visant à aborder les défis méthodologiques doit être préparée et mise en œuvre en 2014. Afin d'exploiter le potentiel de l'EQLS à mieux orienter les politiques, la collaboration avec d'autres organes de l'UE est souhaitable et des efforts seront déployés pour la mettre en place dans le cadre de la préparation.

#### Objectifs

- Identifier et détailler les priorités en termes de conception de l'enquête.
- Identifier les priorités des parties prenantes et renforcer l'implication des utilisateurs des données et informations de l'EQLS, y compris diverses sections de la Commission européenne.
- Conclure, si possible, des accords de coopération avec d'autres organes de l'UE (principalement Eurostat).
- Préparer de solides spécifications techniques pour la quatrième édition de l'EQLS, et effectuer les travaux méthodologiques et la préparation du contenu nécessaires.
- Évaluer la faisabilité de l'utilisation de la collecte de données en ligne, en plus de l'entretien principal de l'EQLS.

#### Principaux éléments

Afin d'améliorer davantage la qualité des échantillons, le soutien d'Eurostat pour l'accès aux meilleures bases de sondage de chaque pays sera demandé.

Les possibilités d'augmenter les tailles des échantillons seront examinées, dans tous les pays ou dans les régions bénéficiant du fonds de cohésion de l'UE. Cela comprendra une demande à la DG REGIO de considérer le cofinancement d'un échantillon supplémentaire (comme cela était déjà envisagé dans la 3e EQLS).

Afin d'affiner davantage la mesure de la qualité de vie, les contenus de l'enquête seront révisés à la lumière de l'approche par les capacités et des avancées dans le développement des indicateurs tels que l'indicateur du vivre mieux de l'OCDE et les travaux d'Eurostat. Le questionnaire sera révisé et le module (série des indicateurs) sur les services publics sera renforcé, sa mise à l'essai étant prévue en 2015. Pour 2016, les questions de l'EQLS sur la qualité des services publics pourraient servir à évaluer les premiers effets du paquet Investissement social.

Afin de rendre possible la mise en correspondance des données de l'EQLS avec les données du système statistique européen (notamment SILC), les principales variables de base sociales entre les deux doivent être adaptées dans une

mesure appropriée. Une étude de faisabilité sera effectuée concernant la collecte des données en ligne en plus de l'entretien principal de l'EQLS. Concernant le contenu, de nouveaux thèmes qui pourront être abordés dans les documents de politique seront examinés. Cela pourrait aider à identifier les priorités thématiques pour la 4e EQLS.

Les leçons tirées et les manières d'aborder les défis méthodologiques identifiés dans l'évaluation de la qualité de la 3e EQLS seront résumées dans une note interne.

### **Méthodologie**

Travaux internes de l'équipe de projet de la 4e EQLS avec contributions du groupe de travail de méthodologie des enquêtes. Des contributions ou accords externes seront sollicités et développés par l'intermédiaire de contacts avec Eurostat, d'autres DG et des experts sélectionnés.

### **Résultats**

Projets de spécifications techniques pour la 4e édition.

Étude de faisabilité sur la collecte des données en ligne en tant qu'ajout à l'EQLS.

Évaluations internes sur le pilotage de futures activités (tel qu'indiqué plus haut).

## **Projet 28: Évaluation des services de garde d'enfants en Europe**

### **Question de recherche/Raison du projet**

Comment l'éducation et les soins de la petite enfance peuvent-ils servir au mieux les besoins des enfants? Comment la qualité de l'éducation et des soins de la petite enfance peut-elle être améliorée?

### **Justification**

Les bénéfices des services d'éducation et de soins de la petite enfance de qualité (c'est-à-dire les mécanismes officiels fournissant des services de soins et d'éducation aux enfants qui ne sont pas encore en âge de scolarisation) pour les enfants, leurs parents et la société ont été largement documentés et comprennent l'amélioration de l'apprentissage par les enfants, la participation de leurs parents au marché du travail et une influence positive sur les taux de naissance. Dans la recommandation sur la pauvreté de l'enfant, la Commission insiste sur le besoin d'investir dans des services accessibles et inclusifs et d'adapter leurs fournitures aux besoins des familles qui nécessitent des ressources et un soutien supplémentaires. Eurofound s'est concentrée en 2013 sur des évaluations montrant l'impact de l'investissement dans la main-d'œuvre sur la qualité des services d'éducation et de soins à la petite enfance. En 2014, elle analysera la manière dont les services peuvent devenir plus accessibles et inclusifs pour les enfants qui nécessitent un plus grand soutien, en se penchant sur des exemples de bonnes pratiques.

### **Objectifs**

Documenter les exemples de bonnes pratiques qui favorisent l'accessibilité, l'inclusivité et la qualité des services d'éducation et de soins à la petite enfance.

Identifier les aspects de l'éducation et des soins à la petite enfance qui revêtent une importance particulière pour atteindre ces objectifs.

### **Principaux éléments**

En 2014, Eurofound se concentrera sur la fourniture de services d'éducation et de soins à la petite enfance pour les enfants qui sont confrontés à des difficultés associées aux revenus, au voisinage, à un handicap, à des difficultés d'apprentissage ou à l'origine ethnique. Elle donnera un aperçu des bonnes pratiques dans la prestation du service, en accordant une attention particulière aux coûts et bénéfices associés à cette prestation de service. Le rapport général

inclura également les résultats principaux de l'examen systématique externalisé en 2013 sur les évaluations de la manière dont l'investissement dans la main-d'œuvre augmente la qualité des services.

### **Méthodologie**

La recherche en 2014 comprendra l'externalisation de 15 études de cas décrivant les services d'éducation et de soins à la petite enfance qui ont été évalués et où des ressources supplémentaires (par exemple du personnel, du matériel et des ressources financières) ont été fournies afin de rendre ces services plus accessibles. Deux ateliers seront organisés. Le premier visera à débattre des résultats de l'examen systématique externalisé en 2013 et le second à examiner le projet de rapport final qui rassemblera les résultats de l'examen et des études de cas.

### **Résultats**

Examen de la littérature.

Études de cas: 15 au niveau national.

**Rapport consolidé.**

## **Projet 29: L'impact de la crise sur l'accès aux services de santé**

### **Question de recherche/Raison du projet**

Quels sont les effets de la crise sur l'accès aux services de soins de santé, et quelles mesures ont été prises pour maintenir ou améliorer l'accès face aux contraintes budgétaires?

### **Justification**

L'accès à des services d'intérêt général de haute qualité est important pour garantir la qualité de vie en Europe. C'est un élément essentiel afin d'atteindre une croissance inclusive, l'un des objectifs principaux de la stratégie Europe 2020. Les soins de santé constituent un service d'intérêt général clé. L'accès à des soins de santé de qualité joue un rôle important dans le maintien d'une main-d'œuvre productive et dans la lutte contre l'exclusion sociale, la pauvreté et les inégalités de santé. La crise a mis sous pression les budgets publics tout en augmentant la demande de services de soins de santé. Maintenir l'accès à des soins de santé de haute qualité représente un défi, tant pour les décideurs politiques que pour les fournisseurs de services. Des données provenant de l'EQLS suggèrent que l'accès a été réduit dans de nombreux États membres, notamment en raison d'une hausse de la participation des bénéficiaires aux frais et d'autres mesures d'équilibre budgétaire comme les réductions du personnel, des services et des infrastructures. En 2013, l'accent était mis sur l'accès aux établissements de soins infirmiers pour les personnes âgées et aux soins ambulatoires/à titre externe pour les personnes handicapées et les personnes souffrant de troubles mentaux. En 2014, le projet sera élargi en incluant des éléments de preuve des soins primaires et des services hospitaliers.

### **Objectifs**

- Examiner la manière dont l'accès aux services de soins de santé a été affecté par les mesures d'austérité.
- Déterminer quels groupes ont été le plus touchés en termes d'accès aux services de soins de santé, et de quelle manière.
- Identifier les mesures, aux niveaux du fournisseur et du pays, qui ont maintenu ou amélioré l'accès aux services de soins de santé malgré les mesures d'austérité.

### **Principaux éléments**

L'étude examine la manière dont l'accès aux soins de santé s'est développé dans les pays touchés par la crise. Elle examinera les mesures prises par les fournisseurs de services et les gouvernements pour maintenir ou améliorer l'accès tout en étant confrontés à une demande croissante et à une diminution des ressources. L'étude complétera les résultats

du projet de 2013 en incluant des données sur les soins primaires et les services hospitaliers dans les pays où la crise a récemment eu un impact sur les budgets et services de soins de santé.

### Méthodologie

La recherche s'ajoute à des données provenant de dix rapports par pays, d'un atelier, d'un examen de la littérature et d'une analyse de données effectués en 2013. Cinq des dix études par pays ont été entamées fin 2013 et devraient être finalisées dans le courant du premier semestre de 2014. Elles comprennent trois études de cas chacune, incluant au moins un centre de soins primaires et un hôpital dans chaque pays. L'une d'elles est rédigée en interne. Mi-2014, un séminaire d'experts sera organisé pour discuter du projet final de rapport de recherche.

### Résultats

Rapports par pays: cinq.

**Rapport consolidé.**

## Projet 30: La prestation de services publics: un plus grand rôle pour le secteur privé?

### Question de recherche/Raison du projet

Dans quelle mesure et dans quels secteurs les services privés et sans but lucratif prennent-ils de l'ampleur et/ou remplacent-ils carrément certains secteurs des services publics sociaux? De quelle manière est-ce lié aux réductions budgétaires et aux mesures d'austérité à la suite de la crise? Quelles sont les conséquences d'une plus grande implication du secteur privé?

### Justification

Les services publics ont un rôle prépondérant à jouer dans la préservation du modèle social européen, comme souligné par le paquet Investissement social, publié récemment, qui souligne le besoin de ressources privées et d'un secteur tiers pour «compléter l'action publique». Le sujet des services publics a également été une priorité dans le programme quadriennal actuel d'Eurofound. Le rôle du secteur privé et non lucratif dans la fourniture de services publics fait actuellement l'objet d'un débat, et des services plus nombreux et de meilleure qualité sont nécessaires. La question est de savoir dans quelle mesure les acteurs privés non lucratifs ont renforcé leur rôle et quel a été l'impact sur l'accessibilité et la qualité de ces services. Ce projet se concentrera sur les «services sociaux d'intérêt général» et examinera si la privatisation de la prestation de services s'est intensifiée depuis le début de la crise économique.

### Objectifs

- Identifier et cartographier les pays où une expansion du secteur privé dans la prestation de services publics d'intérêt général s'est produite.
- Examiner si, et dans quelle mesure, l'expansion du secteur privé a aidé ou non à faire face aux défis auxquels les États membres ont été confrontés ces dernières années, eu égard en particulier aux conséquences de la crise économique et financière.
- Documenter les implications pour l'accès, y compris les obstacles en termes de coûts, la qualité et l'efficacité des services sélectionnés.

### Principaux éléments

Le projet de 2014 constitue la première phase d'un éventuel programme pluriannuel. Le rôle croissant du secteur privé fera l'objet d'un examen général et examiné plus en détail dans certains États membres. La présence du secteur privé varie dans les différents services, et il existe également de fortes disparités entre les États membres. Le projet examinera



les facteurs sous-jacents de l'expansion du secteur privé dans les services publics, en identifiant les dynamiques de ce processus. Il distinguera les services publics qui sont financés par l'État et fournis par des fournisseurs publics et privés, respectivement, et ceux qui ne sont plus financés par l'État. En raison des grandes disparités dans ce domaine, il sera essentiel d'identifier les facteurs contextuels, spécifiques au pays dans ce processus.

## Méthodologie

En raison de sa vaste portée, le projet sera exploratoire en 2014, ce qui permettra de déterminer la nature exacte des recherches à mener en 2015. Les étapes du projet sont les suivantes:

1. Aperçu: examen des recherches antérieures et analyse des macrodonnées existantes (par exemple, les tendances des dépenses publiques et privées dans différents services, désagrégées par diverses composantes des dépenses publiques et privées, dans la limite des données disponibles).
2. D'autres informations sur la part du secteur public/privé dans les États membres, par exemple, des modifications dans la législation qui ont affecté l'expansion, en soulignant les raisons de ces modifications.
3. Jusqu'à quatre études par pays, explorant les secteurs les plus pertinents pour la fourniture d'informations sur les dynamiques et les impacts de l'expansion du secteur public.

## Résultats

Rapports par pays: jusqu'à quatre.

Évaluation interne en guise de préparation pour les activités prévues en 2015.

## Projet 31: Accès à l'aide sociale en temps de crise

### Question de recherche/Raison du projet

Comment les États membres peuvent-ils garantir que l'aide sociale soit distribuée aux personnes le plus nécessiteuses? Comment cet objectif peut-il être atteint de manière efficace face aux contraintes budgétaires?

### Justification

L'aide sociale réduit les inégalités sociales à condition qu'elle atteigne le groupe cible d'une manière efficace et rapide, et fonctionne comme stabilisateur économique. Le paquet Investissement social insiste sur le fait que des systèmes d'aide sociale bien conçus, mettant en place les bonnes mesures pour que le bénéficiaire exploite tout son potentiel, permettent l'inclusion sociale et économique de différents groupes, ce qui constitue l'un des objectifs principaux de la stratégie Europe 2020. Les jeunes au chômage et économiquement inactifs, les ménages à faibles revenus, les indépendants qui sont en maladie de longue durée ou qui ont peu de travail, les citoyens européens mobiles et les retraités vivant des pensions d'État font partie des groupes en situation vulnérable pour qui l'aide sociale joue un rôle important. Afin d'augmenter l'impact et la durabilité des systèmes de protection sociale, l'aide sociale doit atteindre ces groupes de manière efficiente et efficace. La simplification des procédures de demande, la réduction de la charge administrative et l'amélioration de l'accès aux informations sont toutes importantes dans la réalisation de cet objectif et ont été soulignées dans le paquet Investissement social.

### Objectifs

- Cartographier les lacunes identifiées entre l'éligibilité et le recours à l'aide sociale.
- Fournir un aperçu des problèmes rencontrés dans la pratique dans l'accès à cette aide.
- Évaluer la manière dont les initiatives ont favorisé le ciblage efficace de l'aide.
- Décrire des expériences dans lesquelles l'inefficacité a été réduite ou évitée, notamment en termes de frais administratifs et de simplification des procédures de demandes.

### Principaux éléments

L'étude concerne l'aide monétaire qui aide les personnes se trouvant dans des situations vulnérables (par exemple des systèmes de revenus minimums). Elle cartographiera les lacunes identifiées entre l'éligibilité et le recours à l'aide, et les pays où les systèmes d'aide sociale ont été réformés pour éviter les inefficacités (par exemple dans les processus de demande) au cours des cinq dernières années. Les études de cas comprendront les fournisseurs de services et les agences de gestion de l'aide ainsi que les représentants des utilisateurs. Elles peuvent concerner des lacunes particulièrement importantes, ainsi que des politiques visant à réduire la charge administrative ou à améliorer la fourniture d'informations. Cette étude examinera les expériences survenues lorsque les États membres modifient leurs régimes d'aide sociale afin d'éviter les inefficacités et les incitations négatives, ainsi que les mesures visant à améliorer l'accès à l'aide et à l'utilisation réelle de cette aide. Le projet contribuera à documenter l'efficacité ainsi que l'efficacé des systèmes d'aide actuels.

### Méthodologie

Examen de la littérature pour cartographier les lacunes identifiées entre l'éligibilité et l'utilisation, et les pays où les systèmes d'aide sociale ont été réformés pour éviter les inefficacités et améliorer l'accès à l'information au cours des cinq dernières années.

Analyse des ensembles de données disponibles (EQLS, EU-SILC) pour des informations de contexte.

Études de cas - examiner quels problèmes sont rencontrés dans l'accès à l'aide dans la pratique, apprendre des expériences où les pertes d'efficacité administratives ont été réduites ou évitées et identifier la manière dont les initiatives ont favorisé le ciblage efficace de l'aide.

Deux séminaires d'experts pour un examen des études de cas et pour l'examen du rapport final.

### Résultats

**Rapport consolidé.**

## Projet 32: Les familles et la crise économique: évolution des mesures politiques

### Question de recherche/Raison du projet

Comment les politiques ont-elles répondu aux risques de pauvreté et d'exclusion des familles en Europe, et quels ont été leurs effets?

### Justification

La recommandation de la Commission européenne sur l'investissement dans l'enfance (2013) souligne le besoin d'intervention précoce et de prévention de la pauvreté de l'enfant. Dans la situation actuelle, les enfants sont le groupe d'âge le plus menacé par la pauvreté et l'exclusion sociale. En fait, le rapport annuel de 2012 du Comité de la protection sociale rapporte une augmentation du nombre d'enfants vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale dans 10 États membres.

En outre, le rapport signale que le fait de vivre dans des ménages (presque) sans emploi peut être problématique pour les enfants en raison de l'impact éventuel sur leur qualité de vie actuelle et future. Les données d'EU-SILC 2011 montrent que près de 9% des enfants dans l'UE grandissent dans ce genre de ménage mais que ces chiffres varient fortement entre les pays (allant de moins de 4% à Chypre et au Luxembourg à 26% en Italie); dans plusieurs pays, des hausses importantes sont enregistrées depuis 2008.

Toute référence aux «familles» dans ce projet doit donc être comprise comme étant une référence aux «familles avec enfants» ou aux «foyers ayant des responsabilités familiales».

## Objectifs

Sur la base des travaux effectués en 2013:

- explorer les différences d'impact de la crise sur la situation économique et sociale des ménages ayant des responsabilités familiales entre les pays confrontés à un ralentissement économique similaire;
- cartographier les réponses des politiques sociales pertinentes (par exemple la structure de l'aide sociale, les dépenses de logement, les services de garde d'enfants, les prestations de soins de santé aux familles, l'introduction de nouveaux services destinés aux familles) tout en reliant les résultats de l'EQLS aux données macro-économiques;
- identifier les changements de la politique sociale qui semblent être plus efficaces dans l'aide aux familles dans le contexte de la réduction des risques de pauvreté et d'exclusion sociale.

## Principaux éléments

Dans le programme de travail 2013, Eurofound a entrepris d'analyser l'impact de la crise économique sur les ménages ayant des responsabilités familiales, en utilisant les données de la 3e EQLS et d'EU-SILC 2011. À la suite de l'identification des types de familles qui peuvent être classées comme vivant dans des situations vulnérables (les familles qui parviennent difficilement à faire face à leurs dépenses, connaissent la privation ou l'exclusion sociale, dépendent de l'aide sociale), la recherche de 2014 se penche plus particulièrement sur les réponses politiques, y compris sur la question de savoir s'il existe une aide ciblant ces familles.

Les réponses aux familles en crise varient selon les pays en Europe: certaines aides peuvent avoir été réduites, ce qui touche notamment les familles se trouvant déjà dans une position vulnérable (comme les parents célibataires), alors que les gouvernements introduisent de nouvelles mesures pour aider les familles qui ont été les plus touchées. Dans d'autres endroits, il se peut qu'il n'y ait pas eu d'évolution de la politique, mais le nombre et les caractéristiques des familles vivant en situation de vulnérabilité ont changé.

Le projet cartographiera les types de réponses politiques qui peuvent jouer un rôle dans l'aide aux familles défavorisées dans une sélection de 10 pays et les analysera avec pour objectif d'orienter les décideurs politiques vers des solutions efficaces dans toute une série de situations à travers ces pays.

## Méthodologie

La recherche consistera en a) l'analyse des données macro-économiques sur les dépenses en matière de politiques sociale et familiale provenant de sources telles que la base de données ESSPROS et la base de données sur la famille de l'OCDE, ainsi que des données provenant des offices statistiques nationaux (pour les 28 pays de l'UE); b) l'analyse des changements dans les systèmes de protection sociale concernant les familles provenant de la base de données MISSOC et de sources nationales (pour les 28 pays de l'UE); c) 10 études par pays visant à cartographier les réponses de la politique sociale et familiale depuis 2007 et à tirer des conclusions pour les décideurs politiques; d) un examen de la littérature disponible et des évolutions politiques; e) un séminaire d'experts visant à réviser le projet de rapport final.

## Résultats

Rapports par pays: 10 (contribution au rapport final).

**Rapport consolidé.**

## Projet 33: Le logement en Europe – les conséquences de mauvaises conditions de logement

### Question de recherche/Raison du projet

Comment comparer les normes en matière de logement dans les États membres de l'UE? Quelles sont les implications sociales et économiques de mauvaises conditions de logement et de l'insécurité en matière de logement et qui sont les personnes les plus touchées dans les différentes parties de l'Europe? Quelles sont les réponses politiques générales et comment des mesures d'intervention précoce peuvent-elles réduire de manière efficace le risque de l'insalubrité de logement?

### Justification

Les frais de logement représentent le plus gros poste de dépenses pour la plupart des Européens. De mauvaises conditions de logement sont non seulement associées à de faibles niveaux de santé et de bien-être, mais font partie d'un cercle vicieux qui augmente le risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Le Parlement européen, dans son rapport de 2013 sur le «logement social dans l'Union européenne», demande à Eurofound de mener une étude sur les coûts de l'inaction face au logement insalubre.

Le paquet Investissement social de la Commission européenne souligne le rôle que peut jouer l'investissement social pour les personnes touchées de manière disproportionnée par l'insalubrité ou l'insécurité en matière de logement. Il est également avancé que la lutte contre le problème des sans-abri, axée sur la prévention et l'intervention précoce peut générer d'importantes économies dans les domaines du logement d'urgence, des soins de santé et de la prévention de la criminalité. Les résultats de l'enquête sur la qualité de vie montrent une augmentation de la proportion des Européens qui estiment probable de devoir quitter leur logement en raison d'une incapacité à le payer, compte tenu des loyers et des hypothèques, ainsi que des frais de chauffage et autres frais. Alors que le risque de devenir sans-abri sera examiné dans le cadre du projet, le sans-abrisme n'est pas couvert.

### Objectifs

- Étudier la disponibilité et l'accessibilité économique d'un logement salubre.
- Identifier les groupes qui sont le plus touchés par le problème de l'insalubrité de logement dans les différentes parties de l'Europe.
- Examiner comment les mesures politiques, telles que les initiatives d'intervention précoce, peuvent aider de manière efficace les ménages à risques.
- Identifier les types de frais sociaux et économiques associés à de mauvaises conditions de logement et à l'insécurité en matière de logement, en quantifiant un certain nombre de ces coûts.

### Principaux éléments

En 2014, la recherche examinera différents aspects des politiques de logement: cartographier la disponibilité et l'accessibilité économique, l'accès à un logement de qualité et sûr et les approches de politique générale à travers l'UE favorisant l'accès au logement. Sur la base de l'analyse des données de l'EQLS et d'EU-SILC, le projet identifiera les groupes exposés à un risque particulièrement élevé de logement dans un habitat insalubre et il estimera également les coûts économiques et sociaux de telles conditions de logement.

## Méthodologie

L'étude se basera sur des travaux précédents effectués par Eurofound, par exemple ses recherches sur «la gestion de la dette des ménages», «les familles et la crise économique» et les «conditions de logement des Roms». Elle comprendra également un examen de la littérature sur les facteurs de risque de l'insalubrité du logement, et analysera les données de l'EQLS et d'EU-SILC, afin de mieux comprendre les caractéristiques des ménages confrontés à différents niveaux de mauvaises conditions de logement (document de travail 1). Ensuite, les coûts économiques et sociaux des mauvaises conditions de logement seront cartographiés et une sélection de ces frais sera quantifiée (document de travail 2). Enfin, les initiatives de prévention et d'intervention précoce, y compris la fourniture d'un logement social, seront décrites et évaluées. Deux études de cas sur les initiatives d'intervention précoce seront effectuées en interne, et deux séries de trois études de cas chacune seront sous-traitées (document de travail 3). Toutes les preuves seront rassemblées avec un examen de la littérature récente et de la contribution d'un séminaire d'experts dans un rapport de recherche rédigé par Eurofound, qui devrait être publié en 2015.

## Résultats

Études de cas: huit.

Rapport d'évaluation interne 1.

Rapport d'évaluation interne 2.

Rapport d'évaluation interne 3.

## Projet 34: Inclusion sociale des jeunes

### Question de recherche/Raison du projet

Quelles sont les conséquences du chômage et de l'inactivité des jeunes aux niveaux individuel et de la société? Quelles sont les mesures politiques et les initiatives efficaces pour réinsérer la personne sur le marché du travail et dans la société en général?

### Justification

Ce projet a été approuvé en 2013. Pour finaliser le travail entamé en 2013, une réunion d'experts pour la validation des résultats sera organisée en 2014.

### Objectifs

- Organiser une réunion d'experts pour la validation des résultats du projet.
- Finaliser le projet et publier les résultats.

### Principaux éléments

Comme présenté en 2013, ce projet fournira un examen complet de l'impact et des conséquences pour l'individu et pour la société du chômage de longue durée chez les jeunes. Il examinera les bonnes pratiques de lutte contre le chômage de longue durée. En raison de la pertinence politique particulière du débat et de la recommandation récente du Conseil, un thème sur la transférabilité du programme Garantie pour la jeunesse et sa mise en œuvre a été ajouté au projet. Le projet vise également à identifier des systèmes de soutien novateurs qui fournissent une série de services et des stratégies d'intégration sociale pour les jeunes. Il se penche sur les capacités institutionnelles et les capacités des fournisseurs de services. Enfin, il étudie les systèmes de soutien financier, tels l'aide au revenu, qui sont mis à la disposition des jeunes dans l'ensemble des États membres.

En 2014, les travaux seront terminés et, comme nouvelle activité, une réunion d'experts sera organisée afin de valider les résultats. En fonction de la disponibilité des ressources, la recherche sur l'inactivité et le désengagement des jeunes peut être complétée par un examen plus approfondi de l'amélioration des indicateurs pour les NEET, en insistant particulièrement sur une meilleure distinction des différents groupes au sein des NEET.

### Méthodologie

Comme présenté en 2013, le projet comprend une analyse quantitative et qualitative. L'impact du chômage est examiné par l'analyse statistique de l'enquête européenne sur la qualité de vie (EQLS), ainsi que d'autres enquêtes. Les systèmes de soutien et d'intégration innovants sont identifiés et étudiés dans une sélection d'États membres à l'aide de recherches documentaires, d'entretiens avec les parties prenantes concernées et de missions externalisées. La transférabilité et la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse seront examinées au moyen d'une recherche documentaire et d'entretiens avec les parties prenantes. Le projet sera finalement complété par un rapport analytique comparatif qui étudiera l'accès des jeunes aux systèmes d'aide au revenu. Une réunion d'experts validera les résultats.

### Résultats

Rapport: impact du chômage et de l'inactivité des jeunes.

Rapport: prévention du chômage de longue durée – transférabilité et mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

Rapport d'analyse comparative (aperçu global et contributions nationales): systèmes d'aides au revenu pour les jeunes.

**Rapport consolidé.**

## Projet 35: Politiques migratoires, politiques relatives au marché du travail et intégration réussie des ressortissants de pays tiers

### Question de recherche/Raison du projet

Quels sont les modalités et mécanismes institutionnels qui relient les politiques migratoires aux politiques relatives au marché du travail dans les États membres? Dans quelle mesure les différentes politiques, dont les politiques d'intégration, sont-elles coordonnées? Quel est l'impact de la coordination des politiques sur l'intégration socio-économique à long terme des migrants?

### Justification

Les États membres sont confrontés à divers défis. Il arrive que des compromis aient lieu entre l'application de politiques migratoires parfois restrictives et les politiques relatives aux exigences du marché du travail en ce qui concerne certaines catégories de la main-d'œuvre. La conception des politiques relatives au marché du travail et des mesures d'intégration dans le marché du travail est un facteur significatif pour les perspectives d'intégration future des migrants. Eurofound a précédemment documenté les bonnes pratiques de l'intégration des migrants aux niveaux local et urbain, mais les mesures visant une coordination plus efficace des politiques n'ont pas été examinées, notamment au niveau de l'État membre. Une recherche préparatoire comprenant un atelier d'experts a été réalisée en 2013. Une analyse comparative des bonnes pratiques aidera les États membres à améliorer la coordination des politiques qui pourrait soutenir l'intégration.

### Objectifs

- Recenser les procédures, mécanismes et structures utilisés par les États membres pour relier leurs politiques migratoires avec les politiques visant à répondre aux besoins du marché du travail.
- Identifier les acteurs clés et les formes et le degré d'implication des parties prenantes dans les mécanismes appliqués par les États membres pour attirer et garder les travailleurs migrants.

- Identifier les mécanismes qui abordent les implications des politiques migratoires et du marché du travail pour d'autres domaines politiques et l'intégration socio-économique des migrants.

### **Principaux éléments**

Le projet examinera la manière dont les États membres mettent en place, gèrent et coordonnent des mesures politiques visant à attirer les migrants et à les intégrer dans la société. Il se penchera sur les processus dans divers domaines politiques (la migration, le travail, l'intégration), en se concentrant sur la manière dont les outils, tels que les systèmes à points, les listes de postes, etc., sont établis, les personnes impliquées dans la prise de décisions, et les mécanismes qui existent pour l'évaluation et la révision des processus. Le projet documentera les différences entre les États membres et identifiera les bonnes pratiques menant à une intégration réussie.

Le rôle et le degré d'implication des partenaires sociaux seront examinés.

### **Méthodologie**

Un rapport d'analyse comparative sera établi sur la base d'un questionnaire envoyé aux correspondants nationaux dans tous les États membres et en Norvège et cartographiant les mesures politiques existantes. Quatre études de cas seront utilisées pour une analyse détaillée des politiques dans certains États membres. Des entretiens avec des experts, décideurs politiques et parties prenantes seront utilisés pour identifier les critères d'analyse clés, ainsi que pour les résultats de l'examen par les pairs. Le rapport final sera fondé sur toutes les contributions et les travaux effectués en 2013 et 2014.

### **Résultats**

Études de cas: quatre.

**Rapport consolidé.**

## Budget prévisionnel pour le Titre 3

N.	Intitulé du projet	Budget Titre 3 en 2014 EUR	Dont le réseau des correspondants (pour information uniquement) EUR	Coût total 2014 (Titre 1 + Titre 2 + Titre 3) EUR	Coût de toute la durée du projet 2014-2015 EUR
<b>Priorité 1: Participation accrue au marché du travail et lutte contre le chômage par la création d'emplois, l'amélioration du fonctionnement des marchés du travail et la promotion de l'intégration</b>					
1	Observatoire européen de l'emploi (en cours)	70 000		237 000	237 000
2	Outil de veille sur les restructurations d'entreprises (European Restructuring Monitor) - Base de données des événements et comptes rendus (en cours)	184 000	150 000	378 000	378 000
3	Bases de données qualitatives de l'ERM (en cours)	65 000	65 000	195 000	195 000
4	Création d'emplois dans les PME (nouveau)	150 000	70 000	258 000	386 000
5	Nouvelles formes de relations de travail - analyse de nouvelles formes d'emploi sélectionnées (poursuite du projet de 2013)	70 000		136 000	136 000
6	Soutien au démarrage pour les jeunes - une évaluation de politiques sélectionnées du marché du travail (nouveau)	82 000	70 000	189 000	201 000
7	L'écart hommes-femmes en matière d'emploi: défis et solutions (nouveau)	148 000		224 000	324 000
8	Analyse comparative des services publics pour l'emploi (nouveau)	7 000		69 000	69 000
	Effets des restructurations au niveau régional et méthodes de gestion des conséquences*	10 000		49 000	49 000
		<b>786 000</b>	<b>355 000</b>	<b>1 735 000</b>	<b>1 975 000</b>
<b>Priorité 2: Amélioration des conditions de travail pour un travail durable à vie</b>					
9	Sixième enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) - préparation et mise en œuvre (poursuite du projet de 2013)	729 000		1 148 000	1 148 000
10	Surveillance des tendances et évolutions concernant la vie active: l'Observatoire européen de la vie active (en cours)	733 000	733 000	1 178 000	1 178 000
11	Évolution du temps de travail au cours du XXIe siècle (nouveau)	55 000	45 000	149 000	149 000
12	Récents évolutions dans la distribution des salaires en Europe (nouveau)	10 000		150 000	150 000
14	Un travail durable à vie: politiques et stratégies nationales (poursuite du projet de 2013)	170 000		370 000	370 000
15	Évolutions professionnelles: bilan de mi-carrière, mobilité interne et initiatives intergénérationnelles pour allonger la durée de vie professionnelle (poursuite du projet de 2013)	32 000		149 000	249 000
16	Améliorer les conditions de travail dans les professions à inconvénients multiples (nouveau)	95 000	70 000	198 000	198 000
17	Rapport général de la 3e enquête européenne sur les entreprises (nouveau)	8 000		317 000	317 000
18	L'impact des organisations du travail sur la performance, l'innovation et l'environnement professionnel dans les entreprises européennes (analyse secondaire de la 3e ECS) (nouveau)	65 000		135 000	135 000
19	Participation des employés dans les entreprises européennes (analyse secondaire de la 3e ECS) (nouveau)	65 000		109 000	125 000
20	Troisième enquête sur les entreprises en Europe: entretiens de suivi qualitatif relatif au développement de l'innovation sur le lieu de travail en entreprise (poursuite du projet de 2013)	16 000		153 000	183 000



N.	Intitulé du projet	Budget Titre 3 en 2014 EUR	Dont le réseau des correspondants (pour information uniquement) EUR	Coût total 2014 (Titre 1 + Titre 2 + Titre 3) EUR	Coût de toute la durée du projet 2014-2015 EUR
<b>Priorité 2: Amélioration des conditions de travail pour un travail durable à vie</b>					
21	Réglementation des intermédiaires du marché du travail et le rôle des partenaires sociaux dans la prévention de la traite de la main-d'œuvre (nouveau)	90 000	90 000	161 000	161 000
	Perspectives d'emploi pour les personnes atteintes de maladie chronique*	25 000		57 000	57 000
	Évolution des salaires au XXI <sup>e</sup> siècle: les régimes de négociation des salaires et les résultats en matière de salaires*	10 000		36 000	36 000
		<b>2 103 000</b>	<b>938 000</b>	<b>4 310 000</b>	<b>4 456 000</b>
<b>Priorité 3: Développement des relations industrielles pour garantir des solutions équitables et productives adaptées à l'évolution politique</b>					
22	Évolutions des négociations collectives et du dialogue social au XXI <sup>e</sup> siècle (nouveau)	102 000	90 000	192 000	192 000
23	Recensement des principales dimensions des relations industrielles en Europe (nouveau)	69 000	44 000	153 000	174 000
24	Études de représentativité au niveau de l'UE et le concept de représentativité aux niveaux national et de l'UE (en cours)	630 000	630 000	1 003 000	1 003 000
25	Le rôle des partenaires sociaux dans les programmes de réformes nationaux et lors du Semestre européen (nouveau)	70 000	70 000	192 000	192 000
26	Nouveaux sujets, nouveaux outils et approches novatrices des partenaires sociaux (nouveau)	90 000	90 000	180 000	180 000
	Les relations industrielles au-delà de l'UE - relations industrielles aux États-Unis, au Japon et en Europe *	30 000		66 000	66 000
		<b>991 000</b>	<b>924 000</b>	<b>1 786 000</b>	<b>1 807 000</b>
<b>Priorité 4: Amélioration du niveau de vie et promotion de la cohésion sociale face aux disparités économiques et aux inégalités sociales</b>					
27	EQLS: planification de la quatrième édition (nouveau)	70 000		471 000	655 000
28	Évaluation des services de garde d'enfants en Europe (poursuite du projet de 2013)	129 000		281 000	281 000
29	L'impact de la crise sur l'accès aux services de santé (poursuite du projet de 2013)	10 000		148 000	148 000
30	La prestation de services publics: un plus grand rôle pour le secteur privé? (nouveau)	60 000		170 000	170 000
31	Accès à l'aide sociale en temps de crise (nouveau)	95 000		247 000	304 000
32	Les familles et la crise économique: évolution des mesures politiques (poursuite du projet de 2013)	115 000		308 000	308 000
33	Le logement en Europe - les conséquences de mauvaises conditions de logement (nouveau)	120 000		341 000	525 000
34	Inclusion sociale des jeunes (poursuite du projet de 2013)	40 000		248 000	248 000
35	Politiques migratoires, politiques relatives au marché du travail et intégration réussie des ressortissants de pays tiers (poursuite du projet de 2013)	144 000	44 000	275 000	275 000
	Convergences et divergences entre les États membres - amélioration des conditions de travail dans le temps*	20 000		75 000	75 000
		<b>803 000</b>	<b>44 000</b>	<b>2 564 000</b>	<b>2 989 000</b>
<b>Action stratégique et développement</b>					
	Groupe de travail de méthodologie des enquêtes				
<b>Sous-total recherche 2014</b>		<b>4 713 000</b>	<b>2 261 000</b>	<b>10 473 000</b>	<b>11 305 000</b>

## Programme de travail annuel 2014

N.	Intitulé du projet	Budget Titre 3 en 2014 EUR	Dont le réseau des correspondants (pour information uniquement) EUR	Coût total 2014 (Titre 1 + Titre 2 + Titre 3) EUR	Coût de toute la durée du projet 2014-2015 EUR
<b>Communiquer les connaissances et organiser débats et échanges avec les groupes cibles</b>					
	<b>Publication</b>	950 000			
	Édition				
	Composition et impression				
	Conception				
	Traduction				
	<b>Publication et distribution en ligne, dont le développement web</b>	275 000			
	Développement des contenus en ligne				
	Hébergement				
	Développement des applications web				
	Publication en ligne				
	<b>Contact avec les parties prenantes</b>	135 000			
	Programme pour les visiteurs				
	Sensibilisation des États membres				
	Transport et distribution				
	Rapports personnalisés				
	Information et communication stratégiques				
	<b>Médias</b>	130 000			
	Presse				
	Audiovisuel				
	<b>Manifestations et expositions</b>	45 000			
	Expositions				
	Manifestations				
<b>Sous-total information et communication 2014</b>		<b>1 535 000</b>		<b>4 242 000</b>	
<b>Autres activités en 2014</b>					
13	Séries de séminaires de la Fondation (en cours)	140 000		312 000	
	Service de renseignements des parties prenantes et autres activités demandées	60 000		99 000	
	Opération du réseau des correspondants	142 000	142 000	142 000	
	Centre d'information	100 000		100 000	
	Programme d'évaluation	180 000		180 000	
	TIC	120 000		120 000	
	Conseil de direction	165 000		165 000	
	BLO	10 000		10 000	
	Comités consultatifs	60 000		60 000	
	Autres réunions (audits, protection des données, coordination de l'Agence)	15 000		15 000	
<b>Sous-total autres activités 2014</b>		<b>992 000</b>	<b>142 000</b>	<b>1 203 000</b>	

N.	Intitulé du projet	Budget Titre 3 en 2014 EUR	Dont le réseau des correspondants (pour information uniquement) EUR	Coût total 2014 (Titre 1 + Titre 2 + Titre 3) EUR	Coût de toute la durée du projet 2014-2015 EUR
<b>Projets de 2013 poursuivis en 2014</b>					
	Transitions des jeunes sur le marché du travail			14 000	
	Les transitions du marché du travail en périodes de troubles			76 000	
	Restructuration dans le secteur public			41 000	
	L'avenir de l'industrie en Europe			57 000	
	Les jeunes et l'esprit d'entreprise en Europe: valeurs et caractéristique des jeunes entrepreneurs			47 000	
	Favoriser la mobilité géographique			19 000	
	EWCO - poursuite des travaux de 2013			129 000	
	Ampleur du harcèlement et de la violence au travail et mesures publiques préventives			27 000	
	Projet commun entre l'EU-OSHA et Eurofound sur les risques psychosociaux			14 000	
	EIRO - poursuite des travaux de 2013			168 000	
	Études de représentativité			77 000	
	Service de renseignements des parties prenantes			39 000	
	Relations industrielles et conditions de travail dans l'administration publique centrale			123 000	
	Analyse et rapport de l'enquête européenne sur la qualité de vie (UE27)			40 000	
	Troisième enquête sur la qualité de vie en Europe – analyses par pays			86 000	
	La dimension sociale de la mobilité intra-européenne: impact sur les services publics			87 000	
<b>Sous-total des projets de 2013 poursuivis en 2014</b>				<b>1 044 000</b>	
<b>Total</b>		<b>7 240 000</b>	<b>2 403 000</b>	<b>16 962 000</b>	

\* Projets financés en 2013: le budget indiqué ici fait référence à des réunions qui seront organisées en 2014 (pas de fiche projet).



# Annexe 2 – Registre des risques 2014

	Description des principaux risques	Quels projets/activités seront affectés?	S'il existe des contrôles ou facteurs atténuants en place, quels sont-ils?	Évaluation du niveau de risque en tenant compte de l'application des contrôles et facteurs atténuants existants	Réaction au risque	Plan d'action
1	La fourniture de connaissances en termes de qualité scientifique, de délai et de pertinence politique est en danger en raison du nombre élevé de projets à fournir, en combinaison avec d'autres demandes, qui peuvent entraver l'objectif qui consiste à fournir une contribution à des politiques plus éclairées dans quatre domaines de priorité.	Tous les projets et activités associées du programme de travail d'Eurofound	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'aligner sur l'une des priorités politiques comme l'un des facteurs déterminants dans le processus de développement.</li> <li>2. Utiliser les groupes de communication identifiés dans le programme quadriennal pour fixer les priorités concernant les publications et événements conformément aux opportunités à l'échelle politique.</li> <li>3. Réunions de coordination et de réexamen régulières (groupes de pilotage des projets, directeurs de la recherche, réunions trimestrielles des directeurs de l'information et de la communication, MAC) axées sur les priorités identifiées dans les projets, procédures de passation de marchés et publications.</li> <li>4. Comparer le temps estimé avec le temps réel passé sur des projets de recherche à des fins d'apprentissage.</li> </ol>	En l'absence de facteur atténuant, le risque serait critique. En s'appuyant sur les mesures en place (voir la colonne précédente), le risque n'est pas critique mais devrait encore être réduit.	Réduire davantage les risques par des actions préventives.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutien apporté à chaque membre du personnel en matière de gestion des tâches et du temps.</li> <li>2. Gestion attentive, au niveau de la direction, des conséquences des demandes «ad hoc» concernant des activités déjà prévues dans le programme de travail.</li> <li>3. Révision du processus d'élaboration du programme de travail pour 2015 et au-delà.</li> </ol>
2	La complexité et l'interdépendance des deux activités stratégiques d'Eurofound pour 2013-2016 – l'intégration des deux observatoires et le développement du site internet – risquent d'entraver leur mise en œuvre en temps opportun conformément aux normes convenues, ce qui aura un impact sur l'obtention des résultats escomptés pendant la période de mise en œuvre du programme quadriennal.	Observatoire européen de la vie active (intégrant l'Observatoire européen des relations industrielles et l'Observatoire européen des conditions de travail), et site internet d'Eurofound.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Description écrite des phases au cours desquelles doivent être exécutées les différentes composantes de ces activités et sur la façon dont ces composantes interagissent, avec une définition des rôles et responsabilités.</li> <li>2. Gestion par la direction des projets inter-unités.</li> <li>3. Contrôle au niveau de l'organisation par des réunions trimestrielles.</li> </ol>	Non critique	Réduire les risques.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutien spécialisé à la direction pour la finalisation et la documentation des processus, procédures et plans de mise en œuvre – en particulier durant le premier trimestre.</li> </ol>
3	L'investissement stratégique dans la capacité de recherche interne a entraîné un recrutement relativement important de personnel au même moment. Le niveau de rotation du personnel à Eurofound est généralement relativement faible, tandis que le tableau des effectifs n'augmentera pas. Cette combinaison accroît la concurrence pour l'obtention de promotions et la possibilité d'exceller et d'être reconnu au sein d'Eurofound. Le sentiment d'échec à ce niveau peut entraîner le désengagement de certains membres du personnel, peut avoir des conséquences sur le moral du personnel et entraver la rétention des talents.	projets et activités organisationnelles.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plans de développement individuels.</li> <li>2. Lancement de la stratégie de planification des effectifs.</li> </ol>	Non critique	Réduire les risques.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poursuivre la planification des effectifs et le développement de profils de carrière centrés sur l'enrichissement professionnel au fil du temps, et promouvoir de manière active les mesures existantes telles que la rotation des emplois, sur la base d'enquêtes périodiques sur le recrutement du personnel.</li> </ol>





